

CHRONIQUE DES SPORTS

LA REUNION DE BLUE BONNETS EST TERMINEE

Phil Ungar a triomphé dans le steeplechase Jacques-Cartier. — Le jockey Crawford a été suspendu. — Un nombreux public à la piste.

Le "meeting" du printemps de Blue Bonnets, s'est terminé hier après-midi, devant une assistance très nombreuse qui a bien encouragé le hôte. L'épreuve à noter fut le "steeplechase" Jacques-Cartier. Les quatre éliminés dans cette épreuve présentaient des nez de nez devant la tribune des commissaires.

REUNION DU PRINTEMPS DE BLUE BONNETS

Septième jour — Mardi, le 13 juin 1916

Beau temps. Bonne piste.

43ème COURSE. — 7 furlongs. Bourse: \$600. Trois ans et plus. Bon départ. Victoire facile. Départ: 2.32. Vainqueur issu de Inferno-Courtmaria II.

Entraineur: C. Hager. Bourse au gagnant: \$465. Temps: 2:11-5, 4:22-5, 1:16-1-5, 1:29-1-5.

Table with columns: CHEVAUX, Pos D., 3-4, Fin. JOCKEYS, O., P., S. Lists names like Amphion, Kama, Corn Broom, etc.

44ème COURSE. — 5 furlongs. Bourse: \$500. Deux ans. Départ rapide. Victoire contestée. Départ: 3:06. Vainqueur issu de Hippodrome-Jarbo.

Entraineur: W. F. Presgrave. Bourse au gagnant: \$380. Temps: 2:1-5, 4:2-5, 1:01-4-5.

45ème COURSE. — 1 mille. Bourse: \$1500. Le stake Jacques-Cartier. Trois ans et plus. Bon départ. Victoire contestée. Départ: 3:35. Vainqueur issu de Contostar-Misamers.

Entraineur: W. A. Burtschell. Bourse au gagnant: \$1200. Temps: 2:2-5, 4:4-5, 1:14-1-5, 1:41.

46ème COURSE. — Steeplechase. Environ deux milles. Bourse: \$700. Quatre ans et plus. Handicap. Bon départ. Victoire facile. Départ: 4:08. Vainqueur issu de Paddy O'Garty-Wantage.

Entraineur: H. G. Bedwell. Bourse au gagnant: \$495. Temps: 1:12-3-5.

47ème COURSE. — 1-1/4 mille. Bourse: \$500. Quatre ans et plus. A réclamer. Bon départ. Victoire contestée. Départ: 4:39. Vainqueur issu de Pink Coat-Ruby-Ettrick.

Entraineur: C. N. Freeman. Bourse au gagnant: \$375. Temps: 2:5, 1:12-2-5, 1:45-5, 2:11.

48ème COURSE. — 1-1/8 mille. Bourse: \$500. Trois ans et plus. A réclamer. Bon départ. Victoire contestée. Départ: 5:10. Vainqueur issu de Kismet-Elsie L.

Entraineur: J. O. Burtschell. Bourse au gagnant: \$355. Temps: 2:5, 4:14-5, 1:12-1-5, 1:44-5.

49ème COURSE. — 5 furlongs. Bourse: \$500. Trois ans et plus. A réclamer. Bon départ. Victoire facile. Départ: 5:48. Vainqueur issu de Star Shoot-Cremorne.

Entraineur: J. O. Burtschell. Bourse au gagnant: \$400. Temps: 2:4, 2-5, 4:2-5, 1:14-4-5.

50ème COURSE. — 5 furlongs. Bourse: \$500. Deux ans. Départ rapide. Victoire contestée. Départ: 3:06. Vainqueur issu de Hippodrome-Jarbo.

Entraineur: W. F. Presgrave. Bourse au gagnant: \$380. Temps: 2:1-5, 4:2-5, 1:01-4-5.

51ème COURSE. — 5 furlongs. Bourse: \$500. Deux ans. Départ rapide. Victoire contestée. Départ: 3:06. Vainqueur issu de Hippodrome-Jarbo.

Entraineur: W. F. Presgrave. Bourse au gagnant: \$380. Temps: 2:1-5, 4:2-5, 1:01-4-5.

52ème COURSE. — 5 furlongs. Bourse: \$500. Deux ans. Départ rapide. Victoire contestée. Départ: 3:06. Vainqueur issu de Hippodrome-Jarbo.

Entraineur: W. F. Presgrave. Bourse au gagnant: \$380. Temps: 2:1-5, 4:2-5, 1:01-4-5.

53ème COURSE. — 5 furlongs. Bourse: \$500. Deux ans. Départ rapide. Victoire contestée. Départ: 3:06. Vainqueur issu de Hippodrome-Jarbo.

Entraineur: W. F. Presgrave. Bourse au gagnant: \$380. Temps: 2:1-5, 4:2-5, 1:01-4-5.

54ème COURSE. — 5 furlongs. Bourse: \$500. Deux ans. Départ rapide. Victoire contestée. Départ: 3:06. Vainqueur issu de Hippodrome-Jarbo.

Entraineur: W. F. Presgrave. Bourse au gagnant: \$380. Temps: 2:1-5, 4:2-5, 1:01-4-5.

55ème COURSE. — 5 furlongs. Bourse: \$500. Deux ans. Départ rapide. Victoire contestée. Départ: 3:06. Vainqueur issu de Hippodrome-Jarbo.

Entraineur: W. F. Presgrave. Bourse au gagnant: \$380. Temps: 2:1-5, 4:2-5, 1:01-4-5.

56ème COURSE. — 5 furlongs. Bourse: \$500. Deux ans. Départ rapide. Victoire contestée. Départ: 3:06. Vainqueur issu de Hippodrome-Jarbo.

Entraineur: W. F. Presgrave. Bourse au gagnant: \$380. Temps: 2:1-5, 4:2-5, 1:01-4-5.

57ème COURSE. — 5 furlongs. Bourse: \$500. Deux ans. Départ rapide. Victoire contestée. Départ: 3:06. Vainqueur issu de Hippodrome-Jarbo.

Entraineur: W. F. Presgrave. Bourse au gagnant: \$380. Temps: 2:1-5, 4:2-5, 1:01-4-5.

58ème COURSE. — 5 furlongs. Bourse: \$500. Deux ans. Départ rapide. Victoire contestée. Départ: 3:06. Vainqueur issu de Hippodrome-Jarbo.

Entraineur: W. F. Presgrave. Bourse au gagnant: \$380. Temps: 2:1-5, 4:2-5, 1:01-4-5.

59ème COURSE. — 5 furlongs. Bourse: \$500. Deux ans. Départ rapide. Victoire contestée. Départ: 3:06. Vainqueur issu de Hippodrome-Jarbo.

Entraineur: W. F. Presgrave. Bourse au gagnant: \$380. Temps: 2:1-5, 4:2-5, 1:01-4-5.

60ème COURSE. — 5 furlongs. Bourse: \$500. Deux ans. Départ rapide. Victoire contestée. Départ: 3:06. Vainqueur issu de Hippodrome-Jarbo.

Entraineur: W. F. Presgrave. Bourse au gagnant: \$380. Temps: 2:1-5, 4:2-5, 1:01-4-5.

61ème COURSE. — 5 furlongs. Bourse: \$500. Deux ans. Départ rapide. Victoire contestée. Départ: 3:06. Vainqueur issu de Hippodrome-Jarbo.

Entraineur: W. F. Presgrave. Bourse au gagnant: \$380. Temps: 2:1-5, 4:2-5, 1:01-4-5.

62ème COURSE. — 5 furlongs. Bourse: \$500. Deux ans. Départ rapide. Victoire contestée. Départ: 3:06. Vainqueur issu de Hippodrome-Jarbo.

Entraineur: W. F. Presgrave. Bourse au gagnant: \$380. Temps: 2:1-5, 4:2-5, 1:01-4-5.

63ème COURSE. — 5 furlongs. Bourse: \$500. Deux ans. Départ rapide. Victoire contestée. Départ: 3:06. Vainqueur issu de Hippodrome-Jarbo.

Entraineur: W. F. Presgrave. Bourse au gagnant: \$380. Temps: 2:1-5, 4:2-5, 1:01-4-5.

64ème COURSE. — 5 furlongs. Bourse: \$500. Deux ans. Départ rapide. Victoire contestée. Départ: 3:06. Vainqueur issu de Hippodrome-Jarbo.

Entraineur: W. F. Presgrave. Bourse au gagnant: \$380. Temps: 2:1-5, 4:2-5, 1:01-4-5.

65ème COURSE. — 5 furlongs. Bourse: \$500. Deux ans. Départ rapide. Victoire contestée. Départ: 3:06. Vainqueur issu de Hippodrome-Jarbo.

Entraineur: W. F. Presgrave. Bourse au gagnant: \$380. Temps: 2:1-5, 4:2-5, 1:01-4-5.

66ème COURSE. — 5 furlongs. Bourse: \$500. Deux ans. Départ rapide. Victoire contestée. Départ: 3:06. Vainqueur issu de Hippodrome-Jarbo.

Entraineur: W. F. Presgrave. Bourse au gagnant: \$380. Temps: 2:1-5, 4:2-5, 1:01-4-5.

67ème COURSE. — 5 furlongs. Bourse: \$500. Deux ans. Départ rapide. Victoire contestée. Départ: 3:06. Vainqueur issu de Hippodrome-Jarbo.

Entraineur: W. F. Presgrave. Bourse au gagnant: \$380. Temps: 2:1-5, 4:2-5, 1:01-4-5.

68ème COURSE. — 5 furlongs. Bourse: \$500. Deux ans. Départ rapide. Victoire contestée. Départ: 3:06. Vainqueur issu de Hippodrome-Jarbo.

Entraineur: W. F. Presgrave. Bourse au gagnant: \$380. Temps: 2:1-5, 4:2-5, 1:01-4-5.

69ème COURSE. — 5 furlongs. Bourse: \$500. Deux ans. Départ rapide. Victoire contestée. Départ: 3:06. Vainqueur issu de Hippodrome-Jarbo.

Entraineur: W. F. Presgrave. Bourse au gagnant: \$380. Temps: 2:1-5, 4:2-5, 1:01-4-5.

70ème COURSE. — 5 furlongs. Bourse: \$500. Deux ans. Départ rapide. Victoire contestée. Départ: 3:06. Vainqueur issu de Hippodrome-Jarbo.

Entraineur: W. F. Presgrave. Bourse au gagnant: \$380. Temps: 2:1-5, 4:2-5, 1:01-4-5.

71ème COURSE. — 5 furlongs. Bourse: \$500. Deux ans. Départ rapide. Victoire contestée. Départ: 3:06. Vainqueur issu de Hippodrome-Jarbo.

Entraineur: W. F. Presgrave. Bourse au gagnant: \$380. Temps: 2:1-5, 4:2-5, 1:01-4-5.

72ème COURSE. — 5 furlongs. Bourse: \$500. Deux ans. Départ rapide. Victoire contestée. Départ: 3:06. Vainqueur issu de Hippodrome-Jarbo.

Entraineur: W. F. Presgrave. Bourse au gagnant: \$380. Temps: 2:1-5, 4:2-5, 1:01-4-5.

73ème COURSE. — 5 furlongs. Bourse: \$500. Deux ans. Départ rapide. Victoire contestée. Départ: 3:06. Vainqueur issu de Hippodrome-Jarbo.

Entraineur: W. F. Presgrave. Bourse au gagnant: \$380. Temps: 2:1-5, 4:2-5, 1:01-4-5.

NOTRE LIGUE INTERMEDIAIRE

ELLE OUVRIRA SA SAISON, DIMANCHE, AU PARC KING EDWARD, ILE GROS BOIS, AVEC LES CLUBS SOCIAL STE-MARIE ET C. P. ST-ZOTIQUE AUX PRISES.

La ligue de crose intermédiaire de la Cité a résolu un grave problème. A son assemblée d'hier soir, alors qu'elle a décidé de jouer ses parties de ligue au terrain du Parc King Edward, Ile Gros Bois, gracieusement mis à sa disposition par la direction. La partie d'ouverture aura donc lieu à ce populaire lieu d'amusement, dimanche, le 18 juin, à 3 heures, et elle alignera les clubs Social Ste-Marie et C. P. St-Zotique.

LA LIGUE INTERNATIONALE

A Toronto: 000013000-4 6 1

Toronto: 00024000x-3 9 2

Fullerton et Wells; Manning, Shooker et McKee.

A Richmond: 000000000-0 9 1

Baltimore: 000000000-0 9 1

Richmond: 20100211x-3 6 0

Morrisette et McAvoy; Humphreys et Reynolds.

A Buffalo: 000000000-0 4 3

Rochester: 20100211x-7 5 2

Buffalo: 000000000-0 4 3

Hersche et Casey; Cooper et Onslow.

Newark-Providence: Terrain humide.

POSITION DES CLUBS

Providence: 15 14 641

Newark: 21 19 525

Baltimore: 21 20 512

MONTREAL: 20 20 520

Richmond: 23 20 500

Buffalo: 18 19 486

Toronto: 14 19 424

Rochester: 15 23 435

LES LIGUES MAJEURES

LIGUE AMERICAINE

A Detroit: 000010030-4 8 2

Detroit: 0000001010-2 9 2

Cullop, Shawkey et Walters; Hamilton et Stange.

A Chicago: 012000000-3 7 0

Washington: 000000000-2 3 1

Chicago: 000020000-2 3 1

Harper et Henry, McBride; Walsh, Russell, Wolfgang et Schalk.

A Cleveland: 200000000-2 15 2

Philadelphie: 22520000x-11 15 0

Myers, Nabors et Schang; Murphy, Barby et O'Neil, Billings.

A St-Louis: 102100100-5 11 2

St-Louis: 000001200-3 7 1

Ruth, Shore et Thomas Cady; Davenport, Koop, Fincher, Baumgartner et Chapman, Severoid, Hartley.

POSITION DES CLUBS

Cleveland: 31 19 620

New-York: 25 21 548

Washington: 22 22 542

Boston: 25 23 522

Detroit: 25 24 510

Chicago: 22 24 478

St-Louis: 20 23 471

Philadelphie: 16 23 356

LIGUE NATIONALE

A Brooklyn: 000000001-1 2 5

St-Louis: 00000101x-2 8 1

Brooklyn: 00000101x-2 8 1

Meadows et Snyder; Pfeffer et Myers.

A New-York: 101100200-5 16 0

Chicago: 000110000-2 8 1

New-York: 000110000-2 8 1

Vaughn et Archer, Fischer, Benton Stroud, Schupp et Rariden.

A Philadelphie: 100002000-3 10 2

Pittsburg: 01200002x-5 9 1

Philadelphie: 01200002x-5 9 1

Miller, Adams et Wilson; Demaree, Bender, et Burns.

A Boston: 000000000000000-0 12 0

Cincinnati: 000000000000000-0 12 0

Booston: 000000000000000-0 12 0

Toney arrêtée noircure.

Toney, Schneider et Wingo; Rudolph, Hughes et Traggerer, et Gowdy.

POSITION DES CLUBS

Brooklyn: 26 16 619

Philadelphie: 25 19 568

New-York: 23 20 535

Chicago: 24 25 490

Boston: 20 22 476

Cincinnati: 22 25 468

Pittsburg: 20 25 444

St-Louis: 21 29 420

LE NATIONAL SE MESURERA A L'ATHLETIQUE

LES CLUBS DE BILLY TREMPÉ ET DE BILLY INNES SE FERONT UNE GRANDE LUTTE, DIMANCHE, AU PARC DELORMIER — LA CASQUETTE VS STARS

La ligue de baseball de la Cité met un autre excellent programme à l'affiche pour dimanche prochain. Fière de ses succès passés, elle entend bien conserver l'appui du public, et elle s'efforce de ne donner que des attractions de premier ordre.

Le programme du double "header" de dimanche sera disputé dans l'ordre suivant:

1.30 La Casquette vs Star.

3.30 National vs Athlétique.

La Casquette ouvrira le programme avec un adversaire redoutable car, depuis que l'équipe de Cecil Hart s'est mise résolument à la tâche, elle a accompli des prodiges. Sa victoire concluante sur les Indiens, il y a quelques semaines, en fait un club redoutable et très dangereux.

La Casquette devra donc jouer ferme, dimanche, si elle veut prendre, comme on dit communément, la mesure des Stars. La lutte se fera pratiquement entre le jeune Ralph, de la Casquette, et "Lefty" Spear, le lanceur des Stars. Elle fournira de sensations de toutes sortes.

La finale alignera deux clubs des mieux disposés à vaincre. Le National a absolument besoin d'une victoire pour effacer le souvenir regrettable de sa défaite de dimanche dernier. Au moins des Crescent, bien que cet insecte soit absolument honorable.

De son côté, l'équipe des Athlétiques doit absolument vaincre; car, la machine de Billy Innes a une foule d'admirateurs et de partisans, qui trouvent que la malchance la talonne un peu plus souvent qu'à son tour. Dans ces conditions, on peut s'attendre à une grande et émouvante rencontre entre le National et l'Athlétique, dimanche. Du reste, nous en reparlerons demain.

ILS SONT FIN PRETS

Cornwall, 13. — Les Cornwall entendent mêler les cartes dans les séries de la N.L.U. Ils mettront en ligne contre les Shamrocks, samedi prochain, le club le plus fort qu'ils pourront réunir, cette année. La défense qui s'est encore montrée un peu faible, samedi dernier, contre les Sénateurs, sera renforcée par Bob Deagan, qui n'a pu jouer samedi dernier. Donihce et tous les autres joueurs d'attaque de Cornwall seront à leurs positions. Les Cornwall n'ont pu donner jusqu'à date la pleine mesure de leurs forces à cause de circonstances incontrôlables. Ils savent que les Irlandais auront leur club au grand complet, et rien ne sera négligé pour les renvoyer défaits au terrain du Mile-End. La balle sera mise au jeu à 3.30 p.m. précises.

DANS LE PADDOCK

Le jockey Dishmon est actuellement à l'hôpital Victoria. Il s'est trouvé malade hier, à la piste.

Joe Byrne est parti hier soir pour New-York. Il considère qu'il ne peut faire le poids dans un climat aussi rigoureux que celui de Montréal.

Les chevaux de M. R. F. Carman ont été dirigés sur Jamaica Hill. Les porte-couleurs de l'écurie Wilfrid Viau, sont du nombre.

Les sauteurs de M. G. R. Tompkins, se reposeront à Montréal, en attendant l'ouverture du "meeting" de Saratoga.

M. Bedwell est encore à la recherche de l'automobile dont M. J. K. L. Ross lui a fait cadeau.

Le corps du jockey Prendergast, qui est mort lundi à Montréal, a été envoyé hier, à sa famille dans le Texas.

La plupart des juges qui ont officié à Blue Bonnets, rempliront les mêmes fonctions à Connaught Park.

SI VOTRE GORGE EST RAUQUE CA PEUT ETRE LE DEBUT DU CATARRHE

La faiblesse ou l'irritation de la gorge sont les premiers pas vers le catarrhe. Tout dépend de votre remède. Une préparation pour la toux glisse sur les parties faibles, tombe dans l'estomac et ne fait que nuire à la digestion. C'est tout différent avec Catarrhozone — il guérit parce qu'il agit droit à la source du mal. Vous pouvez Catarrhozone, vous respirerez les essences balsamiques curatives qui tonifient et guérissent les tissus de la gorge faible. Vous n'aurez jamais ni rhume ni toux. Le mal de gorge et le catarrhe disparaîtront sous l'effet de Catarrhozone. Procurez-vous le grand format qui comprend l'Inhalateur, un traitement de deux mois est garanti pour guérir. Petits formats, 25c et 50c. A vendre partout. 60-1-g

LA REUNION DE LATONIA

Latonia, Ky., 13. — Le meeting de Latonia commença mercredi. Voici la liste des inscriptions dans les diverses séries:

1ère course, maidens de 2 ans, 5 furlongs. Rhyme 107, Square Deal 110, Winch 112, Sleep 113, Al M. Dick 114.

2ème course, 3 ans, 1 1/2 mile. John J. 96, Mirador 98, Dr. Moore 99, Blue 100, J. J. Hawthorne 105, Wilkie 106, J. J. Moore 107.

3ème course, à réclamer, 3 ans et plus, 1 1/2 mile. Hovey 107, Guide Post 111, Col. Marchmont 112, Jessie Louise 113, Fred 114.

4ème course, 2 ans, 1 1/2 mile. Diamond 109, Buford 122, S. H. Gilley 2-2, Midway 112.

5ème course, Inaugural Handicap, 3 ans et plus, 1 1/2 mile. Ekason 106, Hanover 102, Alf 103, Donerail 106, Dr. Carman 107, Dick Williams 107, Water 108, John 109, J. J. Moore 109, Alf 103, J. J. Moore 107, Blue 100, J. J. Hawthorne 105, Wilkie 106, J. J. Moore 107.

6ème course, à réclamer, 3 ans et plus, 1 1/2 mile. Hovey 107, Guide Post 111, Col. Marchmont 112, Jessie Louise 113, Fred 114.

7ème course, 2 ans, 1 1/2 mile. Diamond 109, Buford 122, S. H. Gilley 2-2, Midway 112.

8ème course, Inaugural Handicap, 3 ans et plus, 1 1/2 mile. Ekason 106, Hanover 102, Alf 103, Donerail 106, Dr. Carman 107, Dick Williams 107, Water 108, John 109, J. J. Moore 109, Alf 103, J. J. Moore 107, Blue 100, J. J. Hawthorne 105, Wilkie 106, J. J. Moore 107.

9ème course, à récl

SOIXANTE-DIX VEULENT ENTRER A LA FACULTE DE DROIT

Le Barreau est encore la profession libérale la plus estimée de nos collégiens.

La "Gazette Officielle" de Québec publie les noms des collégiens qui, venant de terminer leurs études, veulent embrasser la carrière du droit; le nombre des aspirants est de soixante-dix, ce qui veut dire que le droit est encore fort en honneur.

Il est intéressant de signaler que le plus jeune aspirant n'a que 16 ans et c'est le jeune Loyola Ferras, de Montréal, qui a fait ses études au collège Stanislas, à Paris, et chez M. Leblond de Brumath. Il est aussi à remarquer qu'un des candidats, M. Benjamin Robinson, est un ancien étudiant de l'université Harvard, à Cambridge (Mass.).

Les examens de l'admission à l'étude du droit auront lieu à Québec, le 4 juillet, et voici maintenant le nom, l'âge, la résidence et le collège des soixante-dix aspirants:

- Auger René, 19 ans, Québec, Académie Commerciale et Cours Privés; Bellefleur, 19 ans, Québec, Académie Commerciale et Cours Privés; Bresse Jos-Olivier, 23 ans, Charlebourg, Séminaire de Québec; Chayer Ch.-Ed., 20 ans, Bagotville, Séminaire de Chicoutimi; Chouinard Jos-Alexandre, 25 ans, Cap d'Espoir, Gaspé, Séminaire de Rimouski; de St-Victor Guy, 20 ans, Québec, Séminaire de Québec; Drolet Antoine, 18 ans, Québec, Académie Jacques-Cartier; Drolet Lucien, 21 ans, Académie Commerciale; Dubé Oscar, 20 ans, Québec, Collège de Lévis et Cours Privés; Dutil Lorenzo, 21 ans, St-Georges, Collège de St-Anne; Flynn Elias-J., 22 ans, Percé, Collège de Rimouski et Lévis; Gardner Adolphe, 20 ans, Québec, Québec High School; Gosselin Edgar, 23 ans, St-Vallier, Séminaire de Québec; Gray Léon, 28 ans, St-Vallier, Séminaire de Québec; Jolicoeur Jos-Achille, 19 ans, St-Vallier, Séminaire de Québec; Lemieux Antoine, 20 ans, St-Vallier, Séminaire de Québec; Michaud Louis-Philippe, 21 ans, Ile-Verte, Collège de Lévis; Ollivier Maurice, 19 ans, Ile-Verte, Séminaire de Québec; Rochette Paul, 23 ans, Ile-Verte, Collège de Lévis; Rioux David, 19 ans, Riv-du-Loup, Collège de Lévis; Talbot Jean-Robert, 22 ans, Québec, Séminaire de Québec; Tardif Ancia, 26 ans, St-Prre, Collège de St-Anne; Thibault Maurice, 23 ans, Fraserville, Collège de St-Anne; Tremblay André-A., 19 ans, La Tuque, Coll. Lévis et Chicoutimi; Tremblay Thomas, 20 ans, Montmagny, Collège de St-Anne; Arbour Pierre-A., 22 ans, Montréal, Séminaire de Montréal; Beaudoin Jules, 19 ans, St-Hilaire, Séminaire de St-Hyacinthe; Benjamin L.-W., 28 ans, Montréal, High School Roumaine; Priv, Tuition, P. Sumner; Blain Joseph, 21 ans, Montréal, Séminaire Ste-Thérèse et Collège Ste-Marie; Champoux P.-E., 18 ans, Montréal, Cours Leblond de Brumath; Chevalier Alex, 19 ans, Montréal, Collège Ste-

- Marie et Cours de Boissieu; Choquet Claude, 19 ans, Saint-Hilaire, Collège de Saint-Hyacinthe; Cousineau L.-J.-A., 20 ans, Saint-Laurent, Séminaire de Sainte-Thérèse; Crankshaw John, E., 18 ans, Montréal, Westmount High School; Décaries Auguste, 19 ans, Lacbina, Collège Ste-Marie et Collège Saint-Laurent; De-Alex, 19 ans, Montréal, Collège Ste-Séminaire de Joliette; Dupuy Joseph 19 ans, Montréal, Collège Ste-Marie; Frischling Ruby, 20 ans, Montréal, American School et J. C. Hunter, prof.; Gadoury Adolphe, 20 ans, Montréal, Collège de Joliette; Gauthier René, 20 ans, Montréal, Séminaire de Joliette; Glazer Louis, 19 ans, Montréal, Cours de Boissieu et Hunter's Academy; Goyer Aurèle, 19 ans, Montréal, Collège Sainte-Marie; Houle Léonidas, 23 ans, Montréal, Séminaire de Nicolet; Labrecque Damien, 23 ans, Montréal, Collège de Montréal; Kelly T.-B., 20 ans, Carleton, Collège de Lévis; Cours de Boissieu; Labrecque J.-A.-H., 22 ans, Lanoraie, Séminaire de Joliette; Liverman Max, 26 ans, Montréal, Collège de Lévis; Mathieu Auguste, 21 ans, La-S., 19 ans, Westmount, Collège Sainte-Marie; Maillet Roland, 19 ans, Montréal, Collège Sainte-Marie; Marchand Félix, 19 ans, Montréal, Collège Ste-Marie; Martineau Jean 20 ans, Westmount, Collège St-Jean et Collège Saint-Laurent; Masson Arien, 19 ans, Montréal, Collège Ste-Marie et Loyola; Masson Edouard, 20 ans, Montréal, Collège Mont-Saint-Louis; Mathieu Auguste, 21 ans, Montréal, Collège Sainte-Marie; Mill-Collège Ste-Marie; Martineau Jean, te Tuition et J. C. Hunter; Monarque George, 23 ans, Sorel, Séminaire de Joliette; Myerson M.-H., 22 ans, Montréal, Montreal School McGill University; Ouellette Robert, 21 ans, Montréal, Montréal High School; Melneton J.-R., 21 ans, Montréal, Collège de Sherbrooke et Cours de Boissieu; Pelletier J.-G., 23 ans, Montréal, Collège de l'Assomption; Peras Lavoie, 16 ans, Montréal, Collège St-Stanislas à Paris et Cours Leblond; Piché Edouard, 24 ans, Montréal, Collège Sainte-Marie, de Kerméno, Brumath; Plamondon Jean-Paul, 21 ans, Collège-Césaire, Collège Sainte-Marie; Robinson Benjamin, 23 ans, Montréal, Harvard Univ. Cambridge, Mass.; St-Jacques Louis, 22 ans, Montréal, Séminaire de Saint-Hyacinthe; Sefel, M., 19 ans, Montréal, Montréal Business College, Cours de Boissieu; Simard Eugène, 21 ans, Montréal, Collège de Montréal; Tassé Alain, 19 ans, Iberville, Collège Ste-Marie et Cours Leblond de Brumath; Têteau Arthur, 17 ans, Montréal, Mont St-Louis; Woods John-B., 21 ans, Montréal, Collège Ste-Marie, Cours Leblond de Brumath.

MGR BERNARD

(Suite de la dernière page) faits et avons pris place au premier rang. Par elle encore nous acquiesçons cette vigueur physique et morale qui nous rattachera aux peuples forts. Un philosophe n'a-t-il pas écrit que le meilleur peuple est celui qui est formé d'agriculteurs? Ce philosophe a raison; le travail de la terre fortifie le corps et donne à l'âme un salutaire virilisme. Il ne faut pas hésiter à le dire, nulle part ailleurs que dans la carrière agricole on ne trouvera plus de force et de santé, plus de sang pur et de poitrines puissantes. Nulle part ailleurs aussi, on ne rencontrera plus de garanties pour la pureté des mœurs, pour la dignité de la vie, pour la fidélité à la religion. Il semble que l'agriculture soit, comme l'âme humaine, naturellement chrétienne. "En effet, l'homme des champs est près de Dieu; il travaille avec lui. Il sème, et c'est Dieu qui donne à son grain la fécondité; Dieu fait croître, mais c'est l'agriculteur qui émonde et prépare la moisson. Pour tout son travail, il se sent dans la main de Dieu. C'est de lui qu'il attend les fécondités roses, les jours ensoleillés, une germination favorable, une abondante récolte. Et ainsi, vous tous, courageux laborateurs de nos campagnes, heureux semeurs de bled, vous êtes les collaborateurs de Dieu. Soyez fiers de votre vocation. Dieu vous aime et vous bénit, parce que vous avez conservé pure et vigoureuse, au milieu de nous, la foi de nos pères. "N'est-ce pas à cause de cette mystérieuse relation, qui existe entre la vie religieuse et la vie champêtre, que le Vénérable Monseigneur de Laval, pour assurer notre avenir, a voulu que l'agriculture se développât, en même temps que la religion dans la Nouvelle-France. Dans ce but, il ne craignit pas de s'imposer les plus grands sacrifices. À son exemple, tous les évêques, ses successeurs dans les divers diocèses formés en notre pays, se sont intéressés à cette question vitale de l'agriculture. "Pour faire apprécier de plus en plus l'agriculture, faudrait-il rappeler les douceurs de la vie champêtre? Faudrait-il parler de la liberté et de l'indépendance dont jouissent les cultivateurs? Ne sont-ils pas des poésies, à la campagne, au milieu des plaines et des bois? Faudrait-il dire encore que l'agriculture est la base de la prospérité d'un pays? Les peuples vraiment riches sont les peuples attachés à la terre; car tout vicillit et passe, seule la terre demeure. "L'agriculture rapporte de nombreux profits; elle paie, et elle paie toujours. Nous en avons la preuve dans ce fait que la misère de la pauvreté n'existe pas à la campagne, et que les sociétés de Saint-Vincent de Paul n'y sont pas nécessaires. Seules les villes ont besoin, pour leurs pauvres, de ces sociétés de secours. "Nous devons remercier Dieu, nous, Canadiens-français, de nous avoir fait si belle part d'héritage. Nous n'avons rien à envier aux autres peuples du monde, et nous pouvons répéter avec les Hébreux: la terre que nous occupons est très bonne; c'est une terre de bénédictions, où coulent véritablement des ruisseaux de lait et de miel. "Comment se fait-il que plusieurs parmi nous, désignent cette terre si généreuse? Comment se fait-il que nous ayons à déplorer ce grand mal, qui se nomme la désertion de nos campagnes? "Pourtant, notre sol est riche, très riche. Il pourrait nourrir une population rurale double et triple de celle que nous avons aujourd'hui. Cependant, les recensements nous obligent de constater que la population diminue dans plusieurs comtés de la province. "L'attrition des villes, voilà le malheur! Depuis soixante ans, nous avons assisté à une véritable migration de la campagne vers la ville. Il s'est établi un véritable drainage; chaque année, des centaines et des centaines de nos jeunes gens vont s'enfermer dans les usines de nos villes canadiennes et des villes des Etats-Unis. "Les causes de ce mal national sont nombreuses et variées. Les remèdes qu'il convient de prendre, pour le guérir, sont peut-être délicats et d'application difficile. Ce sera la tâche du prochain congrès de l'Association Catholique de la Jeunesse de chercher ces causes et d'indiquer les meilleurs remèdes. Il y a une éducation rurale à entreprendre. Que de préjugés à corriger! Cette lourde tâche demande le concours de toutes les bonnes volontés."

ATTENTION - ATTENTION - ATTENTION Garçonnetts et Fillettes 2 - DE CES AUTOMOBILES - 2 AU COMPLET, POUR ENFANTS



Donnés Absolument Grats SAMEDI PROCHAIN APRES-MIDI AU Parc DOMINION Au Garçonnet ou à la Fillette Ayant le Numéro Gagnant VOYEZ CES AUTOS AU The Grant Distributing Co., Edifice Jacob, rue Ste-Catherine Ouest. "La Patrie", rue Ste-Catherine Est. au Parc Dominion.

ON DECOUVRE UN "GRAFT" DE \$15,000 SUR LES CARTOUCHES

(Suite de la première page) Le 12 janvier une lettre de M. Lewis à M. Bagg, gérant de la succursale de la Banque à New-York, dont M. Hebben n'était que l'aide, dans laquelle est mentionné le prix de \$25 par mille pour les cartouches livrées à l'Amirauté. Voici une traduction de la lettre. "Whitewatts Park, près Enfield, Angleterre, 12 janvier 1916. "Au gérant de l'agence de la Banque de Montréal, New-York. (Personnelle et confidentielle). Cher Monsieur, "J'accuse réception de vos lettres du 24, du 28 et du 29 décembre. Art. a. Votre lettre du 24 m'avise du paiement au gouvernement du Dominion pour 236,000 cartouches, 303, ce qui fait un total de 986,300 cartouches et je remarque que vous avez payé 50c de plus que le montant précédemment mentionné par moi, c'est le résultat d'une erreur dans le total mentionné dans la facture des autorités canadiennes. Si vous voulez bien référer à ma lettre No. 762 du 9 décembre, vous remarquerez que j'ai demandé de faire ce paiement lorsque le montant serait transféré; mais vous remarquerez aussi que vous n'avez pas reçu le montant couvrant cette transaction en particulier et le montant que vous avez déboursé appartient en réalité à l'un des autres millions de cartouches, quoique je ne crois pas que cela soit important. "Mais l'Amirauté semble prendre du temps à se décider à transférer l'argent pour les 986,300 cartouches; cela nécessitera un rajustement du compte lorsqu'elle enverra le montant. "Art. b. Dans ma lettre No. 792 du 23 décembre, vous remarquerez que je mentionne le montant, la somme de \$29,457.73, qui doit couvrir l'achat par l'Amirauté des objets suivants: (1) 1,000,000 cartouches 303 à \$25 par 1000. . . . \$25,000 (2) 800 cartouches à \$1.47. . . . 1,176 (3) 600 bayonnettes et fourreaux pour carabines Ross à \$6.50. . . . 3,250 (4) Solde resté 40, qui était en réalité sur la remise des carabines Ross. . . . 22 Total. . . . 29,448 "La somme transférée par l'Amirauté était de \$29,457.75, ce qui a été réalisé par l'équivalent en sterling, et il reste un excédent de \$9.75 appartenant à l'Amirauté. Vous m'avez avisé dans votre lettre du 8 décembre. "Art. c. Nous apprenons ce matin que l'Amirauté a transféré \$49,990.25, en paiement de 2,000,000 de cartouches 303 à \$25 le mille. En faisant ce transfert elle a tenu compte du solde de \$9.75 restant à son crédit comme susdit. "Nous n'avons pas été avisés que ces 2,000,000 de cartouches avaient été expédiées. "Cela laisse non encore réglé en ce qui me concerne: (1) 986,300 cartouches que vous avez payées (voir art. a) (2) Les caisses pour l'expédition des 2,000,000 de cartouches mentionnées ci-dessus, art. b. a. c. (3) Les caisses pour l'expédition des autres 2,000,000 de cartouches, (art. d.) "Lorsque le temps arrivera de transférer l'argent à Ottawa pour couvrir les 2,000,000 de cartouches, (art. b et c) de même que pour les derniers 2,000,000 de cartouches, (art. d) ce dernier montant ne devra pas être payé sans de nouvelles instructions de ma part, que les mar-

chandises sont arrivées et que nous avons les factures couvrant toutes les caisses, de sorte que le paiement complètera le règlement de ces trois articles. "Lorsque les factures pour les caisses arriveront et que le montant sera transféré par les acheteurs, je serai alors en position de vous donner des instructions sur les paiements à faire à Allison et sur le solde restant au crédit de mon compte. (Signé) F. ORR LEWIS. "P.S.—Le nombre réel des caisses couvrant les expéditions reçues à ce jour dépasse celui qui est mentionné aux arts. b. c. et d."

COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE MONTREAL

Vu les travaux de réparation sur la rue Ste-Catherine le service des tramways depuis l'Avenue Atwater jusqu'à la rue Guy sera changé à mi-nuit chaque soir à dater de lundi, le 12 juin et se fera vers l'Est via l'Avenue Atwater jusqu'à la rue St-Jacques, puis en longeant la rue Guy par la route régulière de la rue Ste-Catherine Est. "Quand ce côté de la rue sera terminé, les chars circuleront en sens inverse. 57-10-12-14

FUMEZ LE TABAC CANADIEN "HEROS" C'EST LE MEILLEUR.

Contre mandat-poste de 75 sous nous en expédions un livre La St-Jacques Tobacco Packing Co., Ltée, St-Jacques, Comté Montcalm, Qué.

LE DRAPEAU PAPAL FLOTTERA SUR L'OCEAN

Mgr Locatelli, nonce papal en Argentine, ayant été transféré en Belgique, fera la traversée à bord d'un navire qui portera les couleurs papales.

Rome, 13. — D'après un rapport mis en circulation ici le drapeau papal déployé pour la première fois sur le pont de Ce. Monsignor Locatelli, nonce papal à Buenos Ayres, ayant été transféré à Bruxelles, et désirant être en sécurité pendant la traversée, a notifié un navire, qui portera le nom de "Nuncius", et des couleurs papales, comme étant celles d'une puissance neutre. "M. Hutcheson dit qu'il faut se rappeler que, dans son témoignage, M. Lewis a déclaré que le prix à été fixé sans qu'il soit consulté et que le compte n'est pas définitivement réglé. "Il paraît désirable à Sir Charles Davidson de notifier M. R. C. Smith ou quelque autre, représentant de la maison Vickers, Limited. "M. Dewart dit qu'il se propose de faire comparaître de nouveau M. Lewis et Sir Sam Hughes. "On suggère aussi d'interroger de nouveau le colonel Allison. Celui-ci dit M. Ewart, s'il revient ici, je tâcherai de lui réveiller la mémoire. "Cet après-midi, la commission a entendu le général Gwatkins, chef d'état-major général, qui déclare n'avoir aucune connaissance de ces ventes, qui n'ont pas été soumises au conseil de la milice. "Il sait que l'on a distribué aux volontaires du pays beaucoup de cartouches 303 marquée XI, et qu'il n'en est survenu aucun accident, du moins il n'en a été fait aucun rapport au conseil de la milice. Une fois seulement il a été rapporté qu'une cartouche avait "craché". "Il est d'avis que l'on ne devrait vendre, en ce temps de guerre, aucune cartouche, même s'il y en avait de défectueuses, en dehors du pays, au moins sans obtenir un arrêté du conseil. "La suite de l'enquête a été remise à une quinzaine. "UN ACCIDENT DU TRAVAIL "Travaillant à débarquer un wagon de sacs de farine, un ouvrier du nom de Henri Poivins, demeurant rue Workman, a eu une jambe de brisée par le truc qu'il manoeuvrait. "Poivins a été transporté à l'hôpital Général où la fracture a été réduite. "Sir Charles répond, que M. Dewart ne fait pas de commentaires; "il se contente de constater des faits établis par les documents."

LA GUERRE NAVALE DANS LA MER NOIRE

Russes et Turcs coulent de nombreux navires de commerce

Odesse, 13. — Des contre-torpilleurs russes ont coulé 13 navires turcs de fort tonnage chargés de différentes marchandises, au large de la côte d'Anatolie.

Constantinople, 13. — La note officielle suivante a été publiée aujourd'hui: "Le 29 mai (calendrier turc) nous avons coulé deux canonnières et trois gros navires chargés de munitions et avons mis le feu à 4 autres navires.

LE PRIX DU CARSLAKE

La Cour Suprême de l'Ontario a fait connaître aujourd'hui sa décision dans la cause de l'hôtel Carslake, de Montréal, dont le site fut exproprié il y a quelques années par le gouvernement fédéral pour la construction d'une succursale de bureau de poste. "La réclamation des demandeurs, les propriétaires de l'hôtel Carslake, ont été renvoyée avec frais. Les propriétaires réclamaient environ \$700,000. Le gouvernement avait offert \$325,000. Cette offre ayant été refusée, la Cour de l'Échiquier fut appelée à se prononcer. "Elle fixe le prix de la propriété à \$288,000. C'est cette décision qui a été ratifiée par la Cour Suprême.

A PEINE RESTE-T-IL DEUX CENTS HOMMES

Ce que dit du 22ème bataillon, le major L. E. Hudon, arrivant des tranchées.

"Je ne crois pas qu'il reste plus de deux cents soldats sur le millier de militaires dont se composait le 22ème bataillon Canadien-français, parti du Canada, sous le commandement du colonel Gaudet; c'est tout au plus si l'on compte ceux qui sont officiers", déclare le major L. E. Hudon, de ce régiment, qui est revenu à Montréal, en congé de convalescence. Le major Hudon a été blessé à l'épine dorsale alors qu'il combattait dans les tranchées et il a dû faire un séjour prolongé dans un hôpital de Londres, avant de nous revenir. Il a été aussi fortement atteint par les gaz, au mois de décembre dernier mais bien que sa vue ait été affectée, il n'a pas abandonné le service. Le militaire n'a jamais quitté les tranchées si ce n'est pour suivre de courts traitements.

Le major Hudon commandait la compagnie "C" du 22ème, lorsque ce bataillon quitta notre ville et il a toujours été à la tête de cette compagnie jusqu'au moment où il a été forcé de revenir au Canada, à cause de ses blessures.

"Le 22ème est parti pour le front le 15 septembre dernier", dit-il. "En arrivant en France nous avons eu deux jours de repos en dehors des lignes, après quoi nous avons pris le chemin des tranchées. Depuis ce temps nous avons constamment été engagés dans la lutte régulière de tranchées bien que nous n'ayons pris part à aucun des grands engagements. C'était une lutte continuelle avec l'ennemi, le jour et la nuit. Quelquefois le combat était interrompu et, d'autres fois, plus modéré, mais nous avons été constamment en action. "Les officiers et les soldats ont fait de splendide travail pendant ces

assauts continus, ne se laissant pas surpasser par les meilleures troupes anglaises ou canadiennes, et luttant avec avantage contre les meilleurs régiments prussiens, faisant face aux gaz et à tous les genres d'attaques. "D'abord, dit le major, le 22ème a été renforcé des soldats de Westmount et, plus récemment, par le régiment du lieutenant-colonel Divisereau (le 69ème), qui a été divisé en unités de renforts. "Le major déclare qu'à cause de ses blessures, il a dû quitter le bataillon le 8 mai, près d'un mois avant la bataille de Saint-Eloi, où l'officier qui a pris sa place a été tué. Il passera quelque temps ici pour suivre un traitement à cause des gaz qui ont affecté sa vue et aussi pour ses blessures à l'épine dorsale. Le populaire officier déclare qu'il a hâte de rejoindre son régiment au front. D'ici là il a l'intention de faire tout en son pouvoir pour aider au recrutement, parmi les Canadiens-français.

C'EST CALME SUR LE FRONT FRANÇAIS

Paris, 13, (11.40 p.m.) — Le communiqué de ce soir dit: "Sur le front au sud de Verdun, il n'y a pas eu de combat d'infanterie. Le bombardement a été interrompu dans les secteurs à l'est et l'ouest de la Meuse. La journée a été calme sur le reste du front." Communiqué belge. "Activité normale d'artillerie."

LA CARGAISON DU GOTHLAND

LA QUANTITE DE VIVRES QUE CE NAVIRE A PRIS POUR LES BELGES — TOUT EST ASSURE

Le steamer "Gothland" est parti hier, du port de Montréal, pour Rotterdam avec sa cargaison de vivres destinés au ravitaillement des Belges victimes des Allemands. Ainsi que nous le disions dans le compte rendu de la démonstration de samedi, à bord de ce navire, toute la cargaison est le fruit des contributions de la population canadienne recueillies par le Comité du Fonds de Secours Belges. "Voici la cargaison totale du "Gothland" et sa valeur: 203,551 2/3 boisseaux de blé; valeur: \$247,188.68. 4,895 sacs de farine; valeur: \$14,467.36. 41 sacs de blé; valeur: \$140. 2 sacs de fèves; valeur: \$6. 1 sac de farine d'avoine; valeur: \$3. 29 boîtes de pois cassés; valeur: \$90. 169 boîtes de lait condensé; valeur: \$930. 30 boîtes de poisson fumé; valeur: \$37. Valeur totale de la cargaison: \$262,862.04. "Ces précieuses denrées sont assurées tant contre les risques de la navigation que ceux de la guerre."

ARRIVAGES

Table with 3 columns: ARR, A, DE. Locations include California, New-York, Glasgow, La Touraine, Bordeaux, United States, Copenhague, Ryndam, Rotterdam, Athenis, Montréal, Dominion, Liverpool, Roma, Marsella, New-York.

Advertisement for SIROP GAUVIN pour le RHUME. Includes text: VOUS QUI TOUSSEZ NUIT ET JOUR VOUS NE CONNAISSEZ PAS LES MERVEILLEUSES PROPRIÉTÉS DU SIROP GAUVIN pour le RHUME. Le nouveau Spécifique des Maladies de l'Appareil Respiratoire. SACHEZ donc qu'il suffira de quelques doses de ce remède connu en médecine, pour mettre fin à cette toux qui vous épuise et qui menace de vous conduire à la consommation. EVITEZ LE DANGER—PRENEZ DU "SIROP GAUVIN pour le RHUME" EN VENTE PARTOUT: 25c LA BOUTEILLE J. A. E. GAUVIN, Pharmacien-Chimiste, 850, rue Ste-Catherine Est, MONTREAL, Canada.

Le Canada

Montréal, mercredi 14 juin 1916.

L'affaire des cartouches

ALLISON A ENCORE UNE FOIS MIS LA MAIN DANS LA CAISSE

Deux hommes semblent monopoliser, par le temps qui court, l'attention du public : Sir Sam Hughes et le colonel honoraire J. Wesley Allison.

L'enquête sur une des transactions où ces deux noms figurent vient à peine d'être close, et le rapport des commissaires enquêteurs sur cette enquête n'est pas encore rédigé, qu'une autre transaction, sur laquelle Sir Charles Davidson fait une enquête, sollicite vivement l'attention par de piquantes révélations.

Il s'agit de la vente de cartouches condamnées à l'Amirauté anglaise par le département de la Milice du Canada.

Sir Sam Hughes aurait pu bien facilement se dégager de toute responsabilité dans cette affaire de cartouches, où il ne paraît pas avoir personnellement été mêlé, s'il n'avait cru devoir encore une fois, à ce propos, non seulement prendre la défense du colonel Allison, mais insulter un haut fonctionnaire public qui ne faisait que son devoir et des hommes politiques qui ne demandaient que l'éclaircissement de cette affaire.

En pleine Chambre des Communes, Sir Sam Hughes a déclaré que le colonel Allison avait plus d'honneur dans son petit doigt que l'auditeur-général, M. John Fraser, dans toute sa personne.

Or, la commission Davidson vient de recevoir la preuve documentaire que le petit doigt du colonel Allison s'était, dans cette affaire des cartouches, plongé encore une fois dans la caisse publique pour en retirer quelques milliers de dollars à son profit personnel.

On sait ce dont il s'agit. Le colonel Allison, se donnant comme représentant de la maison Vickers Limited, a acheté du gouvernement canadien 3,000,000 de cartouches à \$20, qu'il a fait expédier à l'adresse d'un des officiers de la maison Vickers Limited, à Londres.

Ces cartouches, en réalité, étaient achetées pour le compte de l'Amirauté anglaise ; mais tandis que la caisse canadienne n'en recevait que \$20 du mille, l'Amirauté les a bel et bien payées — la preuve vient d'en être faite par les livres de la banque de Montréal — \$25 le mille.

La correspondance échangée à ce sujet avec la banque de Montréal parle de commissions à payer à J. W. Allison et la banque a déjà payé au colonel dont l'honneur est si apprécié par Sir Sam Hughes un chèque de \$4,000.

Cette fois, c'est bien aux dépens du trésor canadien que J. Wesley Allison a encaissé sa "petite commission" et il aura à en rendre compte, espérons-le, à la justice canadienne.

Quant à Sir Sam Hughes, qui est en ce moment en tournée d'inspection militaire dans les Provinces Maritimes, il devra revenir à Ottawa au plus tôt pour expliquer la déposition qu'il a déjà faite à ce sujet et qui est ainsi contredite par les documents.

Décidément, le ministre de la Milice devient trop compromettant ; il faut qu'il ait auprès de Sir Robert Borden une influence d'une puissance extraordinaire pour qu'on ne s'en soit pas déjà débarrassé.

L'élection présidentielle

ROOSEVELT VA-T-IL SE RETIRER ?

Après sa mise en nomination par la convention progressiste de Chicago, le colonel Roosevelt a fait une démarche qui jette une certaine incertitude sur la situation.

Tandis que le juge Charles E. Hughes acceptait carrément la candidature républicaine, le colonel Roosevelt a conditionnellement décliné la candidature progressiste, c'est-à-dire, il a déclaré qu'il ne l'accepterait que si le programme politique du juge Hughes était pro-allemand.

Dans son télégramme d'acceptation, le juge Hughes prend une position assez vague pour n'effaroucher ni les partisans de l'Allemagne ni ceux des Alliés. Il se place sur le terrain de l'américanisme pur et simple, et ne veut être influencé ni d'un côté ni de l'autre. C'est la neutralité absolue, tout comme celle du président Wilson, mais à laquelle il manque certaine déclaration de recours possible à la force, si les droits des citoyens des Etats-Unis n'étaient pas respectés.

S'il fallait en juger par les critiques assez énergiques de la politique du président Wilson qu'a exprimées en maintes occasions le colonel Roosevelt, on pourrait prévoir que la déclaration d'américanisme du juge Hughes ne le satisfait pas.

Il a plusieurs fois reproché au président de ne pas avoir assez énergiquement protesté contre la violation de la neutralité de la Belgique, et contre le mépris des droits des neutres — et de leur vie — par les empires centraux.

Et il n'y a même pas la plus petite allusion à une attitude quelconque à ce sujet dans le télégramme du juge Hughes.

Evidemment, il faut attendre la publication de son programme officiel avant de pouvoir se prononcer sur ce point.

Mais, pourvu qu'il n'y ait dans ce programme rien qui soit ouvertement pro-allemand, il est à prévoir que le colonel Roosevelt, qui a laissé au comité national progressiste le soin d'en décider, devra se considérer comme sorti complètement de l'arène.

Et nous assisterons à cette évolution des partis qui ramènera à l'observation la plus stricte de la doctrine Monroe, de la doctrine de non-intervention absolue dans ce qui se passe en dehors du continent américain, le parti qui est responsable de la politique impérialiste d'où est sortie la guerre hispano-américaine et à qui les Etats-Unis doivent de posséder des colonies.

Ce que cela produira, dans la grande mêlée électorale, bien impondérable qu'on oserait le prédire.

DES PROTESTATIONS D'ORGANES CONSERVATEURS

L'inconvenante sortie du général Hughes au sujet des positions occupées par les troupes canadiennes au saillant d'Ypres a révolté non seulement la presse indépendante ou libérale du pays, mais aussi des journaux franchement conservateurs.

Le "Telegram", de Toronto en appelle à Sir Robert Borden et même, indirectement, à S. A. R. le duc de Connaught, le gouverneur-général. Voici quelques extraits de son article : "Sir Robert Borden n'admet pas

que l'on critique son gouvernement pendant que lui et ses associés portent la responsabilité des œuvres de guerre. Et pourtant Sir Robert Borden permet, sans la réprimer, la critique du gouvernement des armées alliées — Joffre, Kitchener, Sir John French, Sir Douglas Haig et Sir William Robertson — dans les termes suivants, rapportés par le "Journal" d'Ottawa :

Le confrère cite ici l'interview donnée par le général Hughes au "Journal" et il continue :

"S. A. R. le duc de Connaught est un membre de la famille royale et ne peut exercer les droits que prendrait un gouverneur-général non de sang royal, à l'égard d'un premier ministre du Canada responsable des paroles que nous avons citées. Sir Robert Borden doit accenter la complète responsabilité des dires publics de son subordonné. Le premier ministre et la nation canadienne ont à porter la responsabilité de l'influence exercée sur le recrutement par la prétention émise par un ministre du Canada, que les chefs des armées alliées sont un tas d'incompétents.

On représente, avec l'autorité sous-entendue du gouvernement de Sir Robert Borden, que ces généraux sont une bande de maladroits qui ont envoyé les Canadiens à une boucherie inutile au saillant d'Ypres, parce que l'on n'a pas permis au ministre de la Milice de Sir Robert Borden de rester à Londres pour apprendre à Kitchener, à Joffre et à Robertson, la manière de remporter des victoires pour les Alliés et d'assurer la sécurité des soldats canadiens."

Le "Daily Mail" de Montréal, un autre organe conservateur, dit que cette prétention de Sir Sam Hughes, que s'il n'a pas réussi à convertir à ses vues (stratégiques) lord Kitchener, c'est qu'il a été trop tôt rappelé au Canada, demande de nouvelles explications.

Le "Mail" constate que le télégramme de Sir Robert Borden lui a été envoyé le 29 mars et qu'il n'est parti pour le Canada que le 5 avril. "Il avait donc tout le temps voulu pour préparer le mémoire écrit que, dit-il, lui aurait demandé lord Kitchener, pour élaborer ses théories stratégiques et ses objections tactiques contre les considérations sentimentales de Joffre et de Kitchener. Il avait le temps de communiquer avec son chef à Ottawa et lui faire comprendre la nécessité de retarder son départ, de quoi dépendait une affaire aussi importante.

"Mais il n'a fait rien de tout cela, quoiqu'il soit resté en Angleterre, après son rappel, assez longtemps pour préparer une douzaine de rapports de ce genre, s'il l'avait désiré. "Comment explique-t-il qu'il ait négligé un devoir aussi évident, en supposant qu'il eut pu réussir comme il voudrait nous le faire croire ?

"La communauté d'intérêt entre Hughes et Allison n'a jamais été si évidente. A raison de cette solidarité, Sir Sam est aujourd'hui en face d'une réputation de la part du ministre impérial de la Guerre, provoquée par Sir Robert Borden, son chef, lequel, pour la défense de la conduite générale de la guerre par le gouvernement, ne pouvait laisser passer sans protester les déclarations de Sir Sam Hughes.

"Sir Sam Hughes a donné bien des explications au sujet d'Allison. Il devrait se rappeler que "qui trop explique se perd."

Lundi, le "Daily Mail" avait déjà protesté contre la sortie du général Hughes qu'il considère à juste titre comme une insulte à la mémoire de lord Kitchener.

Voici quelques extraits de ce premier article :

"En Grande-Bretagne comme au Canada, ces brutales expressions de Sir Sam Hughes, qu'il a eu soin de garder pour lui jusqu'à ce que lord Kitchener soit disparu de la scène, vont provoquer de l'indignation et du ressentiment. Là comme ici, on comprend que le saillant d'Ypres est considéré par les plus grands stratèges de l'Europe comme une position à conserver coûte que coûte. Que les Canadiens aient eu à porter le poids de sa défense, la nation en est profondément émue, mais à cette émotion se mêle un sentiment de fierté. Les troupes canadiennes n'auraient pas été là si leur valeur exceptionnelle n'avait pas été connue et appréciée. Aucun Canadien patriote ne partagera le sentiment insidieusement suggéré par Sir Sam Hughes, qu'il aurait fallu laisser à d'autres le devoir de combattre le combat et de souffrir la mort qui ont apporté une gloire impérissable aux armes canadiennes. Les Canadiens sont allés là-bas pour prendre leur part des fatigues et du danger non pas pour choisir les positions les moins exposées.

"On a attribué un grand nombre des maladroises de Sir Sam Hughes à son tempérament impulsif. Ses insultes à la réputation de lord Kitchener ne peuvent s'expliquer ainsi. C'est une diffamation brutale, de sang-froid, du plus grand capitaine de l'empire, conçue dans la naïve espérance qu'elle réagirait contre ceux qui ont fait la lumière sur les odieuses opérations de J. Wesley Allison. Mais ce n'est pas l'effet produit. Elle ne réagit que contre Sir Sam Hughes qui, en voulant servir ses propres et égoïstes intérêts, diffame Kitchener mort et voudrait amoindrir l'héroïsme des braves Canadiens qui sont tombés

LES POMMES, ORANGES, FIGUES ET PRUNEAUX

Sont les quatre fruits qui entrent dans la composition de "Fruit-a-tives".

"FRUIT-A-TIVES" est le seul remède fait de jus de bons fruits mûrs. Il est donc absolument injuste de dire : "Je ne prendrais pas de "Fruit-a-tives", car j'ai essayé d'autres remèdes et ils ne m'ont pas fait de bien. D'un autre côté, le fait que "Fruit-a-tives" est entièrement différent de toute autre préparation au monde est suffisant pour que vous lui donniez un essai raisonnable dans toute maladie de l'estomac, du foie, des intestins, des reins ou de la peau. "Fruit-a-tives" est composé du principe actif du fruit et le plus grand tonique des nerfs qui ait été découvert.

50c la boîte ; 6 boîtes pour \$2.50 ; boîte d'essai, 25c. Chez tous les vendeurs ou franco par la poste par Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

à la terrible bataille d'Ypres."

Un autre journal conservateur, l'"Evening News" de Montréal, abandonne dans le sens du "Daily Mail" un article intitulé "YPRES ET ALLISON", dont voici les derniers paragraphes :

"Voilà jusqu'où Sir Sam Hughes est prêt à aller pour faire oublier les accusations portées contre J. Wesley Allison ; pour jeter le ridicule et l'opprobre sur ceux qui ont porté les accusations contre lui — accusations, à notre avis, complètement prouvées par l'enquête devant la commission Meredith-Duff et les circonstances qui l'accompagnent.

"Qu'y a-t-il donc, à part du sentiment, qui tienne Hughes dans le saillant Allison, même après que les tranchées en ont été oblitérées par les obus ?

Une bonne place

Si Allison est forcé d'interrompre ses opérations, comme tout l'indique, sa secrétaire-dactylographe retrouvera difficilement une position aussi avantageuse.

Une somme de \$105,000, — surtout en temps de guerre, — ce n'est pas à dédaigner.

Ses interviews

L'hon. Bob Rogers accumule les interviews et, cherchant à tout expliquer, il ne peut qu'étaler plus largement ce cynisme qui le caractérise.

Mais il a cessé d'être redoutable, s'il le fut jamais. Aujourd'hui, M. Rogers fait sourire ; demain, il fera bailler.

Un sage

La rumeur s'accrédite de plus en plus que l'hon. T. C. Casgrain quitterait le ministère.

M. Casgrain n'a qu'une confiance très limitée dans les chances de succès de ses collègues, au prochain verdict, ou mieux, il sent bien que la barque est perdue. Et il aime mieux ne pas être du naufrage.

Rare cynisme

Il ne pouvait venir qu'à un matamore comme Sam Hughes l'idée de mêler les pertes subies par les Canadiens à Ypres à l'enquête Allison.

Comme son collègue et rival, Bob Rogers, M. Hughes croit donc qu'il n'y a aucune limite à la patience publique et que le cynisme le plus cru peut se manifester indéfiniment.

Un échange

Il y a beaucoup de Canadiens qui consentiraient à changer notre Hughes pour celui des Etats-Unis.

Il est évident que le nom ne fait pas l'homme, si l'on compare notre ministre de la Milice au candidat républicain à la présidence américaine.

Economie

Le vent d'économie qui souffle à l'hôtel de ville est une nécessité ; mais nous l'avons dit, elle doit s'étendre à tout.

En même temps qu'on diminue le nombre d'employés, il faut économiser sur les travaux et les gros contrats.

L'avance russe

Chaque jour nous apporte une nouvelle preuve des succès de la grande avance russe contre les lignes autrichiennes.

Cette fois, c'est fortement équipée que se présente l'armée russe, et elle compte bien conserver tous les avantages qu'elle conquiert.

A demain

Nous remettons à demain le cinquième article de notre série sur l'enquête Allison.

Cela Vous Paiera

Tous les consommateurs domestiques, qui emploient notre "Service Double", bénéficieront d'un ESCOMPTE additionnel de

5c Par 1,000 Pieds Cubes Sur leurs Comptes de Gaz commençant Avec les Compteurs de Juillet 1916.

Employez notre

"DOUBLE SERVICE"

Gaz et Electricité

UN SEUL } Compteur Compte Paiement

En vous servant du Gaz et de l'Electricité de

The Montreal Light, Heat and Power Co.

Le meilleur service. Aux Taux les Plus Bas.

THE PHOENIX BRIDGE & IRONWORKS, Ltd.

83 RUE COLBORNE

Entrepreneurs en construction d'acier. Gros assortiment de Lambourdes, Chevrons, Angles et Plaques de toutes sortes. 83 RUE COLBORNE

TROIS LOTS, RUE BERRI

AHUNTSIC \$500.00. Conditions faciles.

TEL. MAIN 7076 J. B. PELOQUIN 68 ST-JACQUES

COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE MONTREAL

Vu les travaux de réparation sur la rue Amherst, le service vers le nord des chars Amherst et City Hall sera interrompu chaque soir à 9.00, à dater de la fin du mois de juin 1916, et sera rétabli sur la rue Ontario et montant la rue Papineau, revenant vers le sud via rue Amherst.

Quand ce côté de la rue sera terminé, les chars circuleront en sens inverse. Un char auxiliaire circulant du haut de la côte jusqu'à Dufferin et Rachel. Les passagers pour la rue Dufferin pourront rester sur le char régulier.

QUAND VOUS ACHETEZ DES ANTIQUITES

L'honorable juge Greenfield a annulé la vente d'un service à diner en porcelaine rare qui avait été faite par M. R. Watson, de Montréal, à Mme Chester W. Chapin, de New-York.

Lors d'un voyage à Montréal, avec son mari, Mme Chapin vit ce service exposé chez Watson, et décida de l'acheter. Le marchand lui dit que les pièces qui le composaient étaient très belles et avaient cent ans d'existence, de sorte que les douanes ne chargeraient rien pour son admission aux Etats-Unis. M. Chapin signa un chèque pour \$420, prix du service, et retourna à New-York, avec sa femme. Là, il reçut le service... avec un compte de douane s'élevant à 60 pour cent de la valeur des objets vendus. Mme Chapin refusa les marchandises et demanda alors l'annulation de la vente et le remboursement des frais d'expédition de la porcelaine, soit en tout \$435, disant que la garantie donnée par M. Watson qu'il n'y aurait pas de frais de douane était une des conditions de la vente. Le marchand a allégué pour sa défense, qu'il n'entendait pas donner une garantie, mais qu'il avait simplement exprimé son opinion. Le tribunal a cependant considéré qu'il y avait, en garantie et a prononcé l'annulation de la vente.

Les consommateurs qui ne peuvent acheter les Bieres DOW chez leurs fournisseurs, voudront bien s'adresser au département des commandes par la poste, 35 Place Chaboullin, Montréal.

60-2-5-7-9-12-14-16-19-21-23-26-28-30

AVIS

Un paquet de poisons transportés sans enveloppe sur le tramway est soulevé désobligeamment par les passagers. La compagnie des tramways prie ses clients d'envelopper ou de mettre dans un papier, avant de prendre le tramway le poison, ou tout produit du marché ayant une senteur désobligeante.

Les conducteurs ont reçu instruction de refuser l'admission aux personnes ne se conformant pas à cet avis. 68-3

PRESIDENT DU SENAT

Le dernier numéro de la "Gazette Officielle" du Canada, paru samedi, annonce la nomination de l'honorable sénateur Joseph Bolduc, de St-Victor de Tring, et représentant de la division de Lauzon, président du Sénat à la place de l'hon. C. P. Landry, qui a donné sa démission.

Ce Soir, Soirée de Gala. Parc Sohmer 41-M-7-9

Cartes professionnelles

DOMINION COAL COMPANY

DOMINION COAL COMPANY
BUREAU CENTRAL des VENTES
111 rue Saint-Jacques, Montréal

AVOCATS

Geoffrion, Geoffrion & Cusson

AVOCATS, ETC.
No 97 rue St-Jacques
Édifice de la Banque d'Hydro-Québec.

Victor Geoffrion, C.B.
Alain Geoffrion, C.B.
Victor Cusson, C.B.
Place Malin

J. A. LANGLOIS

OPTICIEN ET OPTOMETRISTE
de la Province de Québec et de l'Etat de New-York
Bureau Scientifique de la rue aux Ursulines
58 Rue St-Jacques, - Montréal
En face de "La Presse"

SERO-CLINIC

Docteur MANSEAU
No 2 RUE DUROCHER

VOIES URINAIRES

606 Gestion rapide de CALCULS et TUMEURS malignes
SIES. MALADIE DU SAISON, FURTELLI et PROSTATE. Heures : 3 à 4 P.M.

ALMANACH DES ADRESSES DE MONTREAL, 1916-1917, DE LOVELL.

Les éditeurs informent respectueusement le public que leurs agents ont fini de prendre les noms des citoyens pour l'Almanach des Adresses de Montréal de Lovell pour 1917. Vu que les noms donnés représentent tant de nationalités différentes, il est difficile de tous les faire entrer dans l'ouvrage exacte. En conséquence, ils prient instamment ceux qui tiennent à avoir leurs noms, Adresses et commerces correctement imprimés d'ENVOYER l'information voulue au bureau le ou avant le 29 juin au plus tard, et de préciser tous les moyens possibles pour obtenir des informations précises, ils ne peuvent se sentir responsables d'aucune inexactitude.

Il ne sera plus pris de commandes d'abonnement après le 20 juillet, car l'Almanach des Adresses ira sous presse. Seuls les abonnés recevront la copie de leur nom dans l'Almanach de l'Almanach avant que les abonnés n'aient été approvisionnés.

JOHN LOVELL and SON, LIMITED, éditeurs.
23-29 rue Saint-Nicolas, 60-2
14 Juin 1916.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, No. 2519 — George Rabinovitch, défendeur, vs Dame Michael Jacobs des cités et district de Montréal, veuve de feu Michael Jacobs, et son vivant de la cité de Montréal, défenderesse; et Charles Thomas Walkin Etches de la ville de Londres, défendeur, vs Dame Michael Jacobs, défenderesse; et Charles Thomas Walkin Etches, de compagnie, défendeur, vs Dame Michael Jacobs, défenderesse. Argent comptant. J. P. AUBIN, H.C.S. Montréal, 13 juin 1916. 60-1

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, No. 2519 — George Rabinovitch, défendeur, vs Dame Michael Jacobs des cités et district de Montréal, veuve de feu Michael Jacobs, et son vivant de la cité de Montréal, défenderesse; et Charles Thomas Walkin Etches de la ville de Londres, défendeur, vs Dame Michael Jacobs, défenderesse; et Charles Thomas Walkin Etches, de compagnie, défendeur, vs Dame Michael Jacobs, défenderesse. Argent comptant. J. P. AUBIN, H.C.S. Montréal, 13 juin 1916. 60-1

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, COUR DE CIRCUIT, No. 12511 — Z. Corbell et Frères, vs M. Retourney. Le 26e jour de juin 1916, à 10 heures de l'après-midi, au domicile du défendeur, au No 9 rue Hays, en la Cité de Montréal, se vendent par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: Argent comptant. J. P. AUBIN, H.C.S. Montréal, 13 juin 1916. 60-1

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, No. 558 — Dame Georgina Duff Stanley, Demanderesse, vs George Quinn et al. Défendeur. Le 26e jour de juin 1916, à 10 heures de l'après-midi, à la place d'affaires de Fong Man Yuen, un des défendeurs, au No 211 rue Catherine, en la Cité de Montréal, se vendent par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles et effets de ménage, etc. Conditions: Argent comptant. J. P. AUBIN, H.C.S. Montréal, 13 juin 1916. 60-1

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, COUR DE CIRCUIT, No. 5578 — A. Lamarre, Demandeur, vs R. R. Bouchard, Défendeur. Le 26e jour de juin 1916, à dix heures de l'après-midi, au domicile du dit Défendeur, au No 1329 rue St-Denis, en la Cité de Montréal, se vendent par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles et effets de ménage, etc. Conditions: Argent comptant. J. P. AUBIN, H.C.S. Montréal, 13 juin 1916. 60-2

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, COUR DE CIRCUIT, No. 3521 — N. Blumenthal, vs P. O. Leroux. Le 26e jour de juin 1916, à 10 heures de l'après-midi, au domicile du Défendeur, au No 1329 rue St-Denis, en la Cité de Montréal, se vendent par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles et effets de ménage, etc. Conditions: Argent comptant. J. P. AUBIN, H.C.S. Montréal, 13 juin 1916. 60-2

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, No. 3223 — Dame Beckie Aronovitch, défenderesse, vs David Decker, défendeur, et David Decker, défendeur, vs Dame Beckie Aronovitch, défenderesse. Argent comptant. J. P. AUBIN, H.C.S. Montréal, 13 juin 1916. 60-2

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, COUR DE CIRCUIT, No. 3521 — N. Blumenthal, vs P. O. Leroux. Le 26e jour de juin 1916, à 10 heures de l'après-midi, au domicile du Défendeur, au No 1329 rue St-Denis, en la Cité de Montréal, se vendent par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles et effets de ménage, etc. Conditions: Argent comptant. J. P. AUBIN, H.C.S. Montréal, 13 juin 1916. 60-2

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, COUR DE CIRCUIT, No. 3521 — N. Blumenthal, vs P. O. Leroux. Le 26e jour de juin 1916, à 10 heures de l'après-midi, au domicile du Défendeur, au No 1329 rue St-Denis, en la Cité de Montréal, se vendent par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles et effets de ménage, etc. Conditions: Argent comptant. J. P. AUBIN, H.C.S. Montréal, 13 juin 1916. 60-2

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, No. 3223 — Dame Beckie Aronovitch, défenderesse, vs David Decker, défendeur, et David Decker, défendeur, vs Dame Beckie Aronovitch, défenderesse. Argent comptant. J. P. AUBIN, H.C.S. Montréal, 13 juin 1916. 60-2

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, COUR DE CIRCUIT, No. 3521 — N. Blumenthal, vs P. O. Leroux. Le 26e jour de juin 1916, à 10 heures de l'après-midi, au domicile du Défendeur, au No 1329 rue St-Denis, en la Cité de Montréal, se vendent par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles et effets de ménage, etc. Conditions: Argent comptant. J. P. AUBIN, H.C.S. Montréal, 13 juin 1916. 60-2

ECOULEMENTS URINAIRES
SANTAL MIDY
24 HEURES
Chaque capsule agit en 24 heures
Se confier aux PHARMACIENS

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, COUR DE CIRCUIT, No. 3521 — N. Blumenthal, vs P. O. Leroux. Le 26e jour de juin 1916, à 10 heures de l'après-midi, au domicile du Défendeur, au No 1329 rue St-Denis, en la Cité de Montréal, se vendent par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles et effets de ménage, etc. Conditions: Argent comptant. J. P. AUBIN, H.C.S. Montréal, 13 juin 1916. 60-2

UNE SEANCE PEU MOUEMENTEE

LA LISTE LOCALE A ETE PEU ACTIVE. HIER, LE PRIX DES VALEURS N'A PAS VARIE BEAUCOUP. SMELTERS ET ETAIENT LES VALEURS LES PLUS EN VUE.

Le marché local a été peu actif hier, et on peut dire que l'inertie a presque régné sur la rue Saint-François-Xavier. La tournure favorable des événements de la politique américaine n'a en quelque sorte influencé Wall Street que durant une séance, et de la Métropole américaine, il ne nous est venu aucune direction capable de stimuler nos valeurs.

Le changement des prix a été peu considérable. Quelques valeurs ont été fermes, parmi lesquelles nous avons remarqué General Electric, Canada Steamships, Lyall et Shawinigan. Quelques leaders étaient en baisse d'une fraction tandis que d'autres se sont maintenus au prix de fermeture de la séance précédente.

General Electric était à 119 1/2 au début de la séance. En fin de séance il toucha 120. Le public est d'opinion que cette compagnie a tellement d'argent en caisse qu'elle devra déclarer un bonus sous peu. C'est là le secret de la force de General Electric.

Canada Steamships n'a pas changé de prix mais a été ferme pendant toute la séance. L'action ordinaire se traitait de 29 1/2 à 29 3/4 et l'action de priorité était à 87 1/2.

Lyall Construction a été peu active. Une seule vente de 145 parts s'est faite durant l'après-midi, au prix de 93. Il termina la journée à 92 1/2.

Le groupe des aciéries a peu varié et il en fut de même du Power. Steel of Canada a évolué entre 63 et 62 1/2; Steel Corporation ouvrit à 58, mais ne put se maintenir et ferma à 57 1/2. Scotia marquait 127 1/2 et 128 et Forgings se traita de 203 à 205.

Smelters était la valeur la plus active avec le droit de participer à la nouvelle émission de Shawinigan. Smelters se vendait de 40 1/2 à 40 et le droit Shawinigan de 1 1/2 à 1 1/4. Power était à 241 1/2 et 240 1/2. Civic Investment n'est monté que de 1/4 de point de 80 1/2 à 80 3/4.

Le Pacifique Canadien était calme à Wall Street à 178 et 177 1/2. Déroit marquant 116 et Québec Railway 29. Canada Cement 71, Bell Telephone 150.

L'emprunt de guerre Canadien était assez actif à 99. Le total des transactions fut de 5,850 parts, de 5,703 droits, \$75,600 mines.

VENTES DE L'AVANT-MIDI
BRAMHILL-25 à 61, 145 à 61.
Can. Steamship-20 à 29 1/2, 15 à 29 3/4, 25 à 29 1/2.

Cedars Rapids-1-2 à 81, 3-4 à 81.
Detroit-25 à 116, 25 à 115 3/4.
KPower-201 à 24, 2-4 à 241 1/4.

Quebec Ry.-5 à 29, 100 à 29.
Shawinigan-5 à 122 1/2, 195 à 133, 150 à 133.

Shawinigan Rights-975 à 13-8, 1400 à 12-8, 25 à 11-4, 282 à 13-8, 250 à 11-2, 25 à 13-8, 3 à 11-2, 330 à 10-2, 460 à 11-2, 121 à 11-2, 180 à 11-2, 151 à 11-2, 260 à 11-2, 145 à 11-2, 252 à 11-2, 665 à 11-2, 12 à 11-2.

Ames Holden-25 à 32 1/2, 50 à 32 3/8, 50 à 32.
Canada Cement-10 à 71 1/4.
Can. Foundries-25 à 203, 25 à 205, 10 à 204.

Can. Gen. Elec.-370 à 120.
Consolidated Smelting-100 à 40 1/4, 100 à 40 1/4, 100 à 40 1/8, 100 à 40 1/8, 50 à 40, 100 à 40, 100 à 40, 5 à 40, 10 à 40, 10 à 40 1/4, 5 à 40 1/4, 10 à 40.

MacDonald-20 à 12.
Steel Corp.-10 à 57 3/4, 10 à 58, 10 à 57 3/4, 62 à 58, 25 à 58.

Dom. Textile-45 à 84 3/4.
Lyall Con. Co.-145 à 93.
Penman-5 à 62 1/2.
Scotia-10 à 127 1/2.

Steel Co. of Can.-1 à 62 1/2, 85 à 63, 175 à 63 1/4, 225 à 63.
Wayagmack-52 à 5.

Wayagmack-52 à 5.
Wayagmack-52 à 5.
Wayagmack-52 à 5.

Ames Holden-40 à 77 3/4.
Canada Cement-15 à 96 1/2.
Can. Steamship-120 à 87 1/2, 25 à 87 1/4, 90 à 87, 10 à 87 3/8, 20 à 87 1/2.

Dom. Iron-17 à 105.
Sawyer Massey-10 à 74 1/2.
Steel Co. of Can.-25 à 90 3/4, 200 à 90.

UNE JOURNEE PLUS CALME A NEW-YORK

LES VOIES FERREES ONT FAIT LES FRAIS DE LA SEANCE D'HIER A WALL STREET - LE MARCHE ETAIT QUELQUE PEU EN REACTION.

New-York, 13. - Le marché de New-York a été plus calme aujourd'hui; les transactions ont diminué et on remarquait une tendance à la baisse. Les opérations subséquentes furent courtes et diverses. Les voies ferrées étaient la base de l'activité de l'avant-midi, tandis que les spécialités, particulièrement les valeurs mexicaines, les moteurs et les transports maritimes compensaient cette activité.

Les transactions sur les voies ferrées ont été retirées aux valeurs secondaires telles que Western Maryland, ordinaire et privilégié, Denver et Rio Grande, privilégié, Wheeling and Lake Erie, Lake Erie and Western, Rock Island, and Long Island. Des gains de 2 à 4 points ont été effectués dans ce compartiment.

Reading, Norfolk and Western, les Pacifics, New-York Central et plusieurs autres chemins de fer étaient lourds. Les principales valeurs ont souffert du différentiel qui existe entre les associations des employés et les conseils d'administration.

Les données officielles concernant le Mexique ont contribué à faire baisser le marché en dernière heure. Les moteurs étaient aussi fort en baisse. Les munitions variaient considérablement comme groupe et Marine privilege était sous pression jusqu'en dernière heure. Am. Beet Sugar monta de 2 5/8 à 89 7/8.

United States Steel a conservé sa position de leader, mais enregistrant une baisse de plus d'un point. Les valeurs d'acier de moindre importance étaient irrégulières. Le total des ventes fut de 575,000 parts.

Les obligations étaient irrégulières. Total des ventes, valeur au pair, \$4,170,000.

La publication des détails de l'emprunt russe de \$50,000,000 était surtout intéressante parce qu'elle donnait encore une preuve de la suprématie financière américaine.

STOCKS DE NEW YORK
Ces cours sont fournis par la maison Brunau & Dupuis, Nos 95 et 97 rue Saint-François-Xavier:

Table with columns: Noms des valeurs, Ouverture, Fermeture. Includes Allys-Chalmers, Aitchison, Am. Beet Sugar, etc.

Table with columns: Noms des valeurs, Ouverture, Fermeture. Includes Ames Holden, Canada Cement, Can. Foundries, etc.

Table with columns: Noms des valeurs, Ouverture, Fermeture. Includes Can. Gen. Elec., Consolidated Smelting, etc.

Table with columns: Noms des valeurs, Ouverture, Fermeture. Includes Macdonald, Steel Corp., Dom. Textile, etc.

Table with columns: Noms des valeurs, Ouverture, Fermeture. Includes Steel Co. of Can., Wayagmack, etc.

Table with columns: Noms des valeurs, Ouverture, Fermeture. Includes Ames Holden, Canada Cement, etc.

Table with columns: Noms des valeurs, Ouverture, Fermeture. Includes Dom. Iron, Sawyer Massey, etc.

Table with columns: Noms des valeurs, Ouverture, Fermeture. Includes Steel Co. of Can., etc.

Table with columns: Noms des valeurs, Ouverture, Fermeture. Includes Ames Holden, etc.

Table with columns: Noms des valeurs, Ouverture, Fermeture. Includes Ames Holden, etc.

Table with columns: Noms des valeurs, Ouverture, Fermeture. Includes Ames Holden, etc.

Table with columns: Noms des valeurs, Ouverture, Fermeture. Includes Ames Holden, etc.

Table with columns: Noms des valeurs, Ouverture, Fermeture. Includes Ames Holden, etc.

WALL STREET ACHETAIT STEAMSHIPS

IL EST RUMEUR QUE LES FINANCIERS NEW-YORKAIS ACHETAIENT CETTE VALEUR ET QUE'ELLE SERA BIEN TOT UNE VALEUR REGULIERE A WALL STREET.

Toronto, 13. - Les stocks ont été modérément actifs aujourd'hui sur la Bourse de Toronto. Aucun changement considérable de prix n'est effectué, si ce n'est pour la valeur Barcelona. Par manœuvre de contraste, Brazilian était plus facile et baissa de près d'un point à 60 3/4.

Les autres valeurs actives furent Dominion Steel Corporation, Canada Steamships et General Electric, cette dernière marquant le même prix qu'en séance précédente. Il est rumeur que New-York achète l'action Canada Steamships et qu'elle deviendra avant peu valeur régulière sur Wall Street.

STOCKS DE MONTREAL
Ces cours sont fournis par la maison Brunau & Dupuis, Nos 95 et 97 rue Saint-François-Xavier:

Table with columns: Noms des valeurs, Demande, Offre. Includes Ames Holden, Bell Telephone, etc.

Table with columns: Noms des valeurs, Demande, Offre. Includes Ames Holden, Bell Telephone, etc.

Table with columns: Noms des valeurs, Demande, Offre. Includes Ames Holden, Bell Telephone, etc.

Table with columns: Noms des valeurs, Demande, Offre. Includes Ames Holden, Bell Telephone, etc.

Table with columns: Noms des valeurs, Demande, Offre. Includes Ames Holden, Bell Telephone, etc.

Table with columns: Noms des valeurs, Demande, Offre. Includes Ames Holden, Bell Telephone, etc.

Table with columns: Noms des valeurs, Demande, Offre. Includes Ames Holden, Bell Telephone, etc.

Table with columns: Noms des valeurs, Demande, Offre. Includes Ames Holden, Bell Telephone, etc.

Table with columns: Noms des valeurs, Demande, Offre. Includes Ames Holden, Bell Telephone, etc.

Table with columns: Noms des valeurs, Demande, Offre. Includes Ames Holden, Bell Telephone, etc.

Table with columns: Noms des valeurs, Demande, Offre. Includes Ames Holden, Bell Telephone, etc.

Table with columns: Noms des valeurs, Demande, Offre. Includes Ames Holden, Bell Telephone, etc.

Table with columns: Noms des valeurs, Demande, Offre. Includes Ames Holden, Bell Telephone, etc.

Table with columns: Noms des valeurs, Demande, Offre. Includes Ames Holden, Bell Telephone, etc.

Table with columns: Noms des valeurs, Demande, Offre. Includes Ames Holden, Bell Telephone, etc.

Table with columns: Noms des valeurs, Demande, Offre. Includes Ames Holden, Bell Telephone, etc.

Table with columns: Noms des valeurs, Demande, Offre. Includes Ames Holden, Bell Telephone, etc.

Table with columns: Noms des valeurs, Demande, Offre. Includes Ames Holden, Bell Telephone, etc.

TRANSACTIONS IMMOBILIERES

QUARANTE-HUIT VENUES ONT ETE ENREGISTREES HIER.

QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE
Rue Cadieux, bâtisses, Nos 1244 à 1252, lot 118, terrain 80 x 75 pieds. Le Sherif de Montréal, vend à "Schaffer and Eldinger", \$20,000 - (1916).

NOTRE-DAME DE GRACES
Avenue West Hill bâtisses, No 387, partie du lot 156-153, terrain 25 x 94 pieds. Henry John G. Brown, vend à Patrick Clarke, \$5,750 - J. Fair, N. P. (1916).

QUARTIER HOCHELAGA
Rue Desery, bâtisses, Nos 530 à 538, la 1-2 indivise de 53-22 Donat Perron, vend à Jos. Tancrède Morin \$4,600 - D. A. Leonard, N. P. (1916).

QUARTIER HOCHELAGA
Rue Desery, bâtisses, la 1-2 indivise de 53-23, O. Antoine Lamothe, vend à J. Tancrède Morin, \$3,800 - D. A. Leonard, N. P. (1916).

CITE OUTREMOIT
Avenue Bloomfield, bâtisses, No 496, lot 34A-361, terrain 32-9-10 x 04-1-4 pieds. Albert Piché (failli), vend à J. A. Emile Boileau, \$10,000 - P. J. B. Crevier, N. P. (1916).

QUARTIER DELORIMIER (Côte Visitation)
Avenue Papineau, bâtisses, lots 211-18, 211-19, terrain 40 x 57 pieds. Dame Samuel Buchman, vend à Julius Buchman, \$3,800 - G. R. Light-hall, N. P. (1916).

QUARTIER DELORIMIER (Côte St-Louis)
Avenue Papineau, bâtisses, Nos 858, 860, 862, la 1-2 Nord de 339-663, la 1-2 Sud de 339-662, terrain 20 pieds de front. Jos. Raphael Beauchamp, vend à Arthur Hotte, \$8,000 - J. A. Guay, N. P. (1916).

QUARTIER ST-DENIS
Chemin Public, bâtisses, lot 331-176, terrain 50 x 736. Oscar Beauchamp, vend à Dame P. Perrin, \$7,100 - J. B. Crevier, N. P. (1916).

QUARTIER ST-DENIS
Rue Alma, bâtisses, Nos 707, 709, lot 10, terrain 32 x 76 pieds. Hormidas Dagenais, vend à Dame Joseph Dagenais, \$3,500 - P. J. B. Crevier, N. P. (1916).

QUARTIER AHUNTSIC (Sault au Recollet)
Rue McKenzie, bâtisses, lots 164-321 à 324, Edward C. Perkins, vend à Dame G. Arthur Varin, \$4,500 - E. R. Dufresne, N. P. (1916).

QUARTIER ST-GABRIEL
Rue St-Charles, bâtisses, lot 2558, terrain 10 x 107 pieds. Le Sherif de Montréal, vend à Charles Roy, \$4,000 - (1916).

QUARTIER STE-CUNEGONDE
Rue Delisle, bâtisses, lot 703, terrain 30 x 80 pieds. F. Basile Latour, vend à Jos. Alphonse Leclerc, \$3,000 - J. Ménard, N. P. (1916).

QUARTIER ROSEMONT
Chemin Public, bâtisses, lot 172-1722, terrain 25 x 78 pieds. Henri Dharrat, vend à Alfred Bélanger, \$5,000 - P. LaBadie, N. P. (1916).

LA SITUATION DE NOS ACIERIES
Les profits totaux des trois grandes aciéries canadiennes - Dominion, Scotia et Canada Steel - sont de 70 pour cent, plus élevés que ceux de l'importe quelle année de leur histoire. Les comparaisons, avec les résultats de 1914, sont remarquables. Cette année là, en effet, les trois compagnies terminèrent l'année avec un déficit de \$1,105,706. Il ne fut payé aucun dividende sur le stock ordinaire et de plus les recettes à venir furent hypothéquées pour satisfaire les réclamations des actionnaires privilégiés.

Le stock ordinaire de ces trois compagnies avant la fin de l'année, de \$6,224,579.

L'actif liquide des trois compagnies a augmenté d'une façon remarquable de \$5,604,538 qu'il était en 1912, il est de \$17,571,957 en 1915. Ce surplus est divisé comme suit:

Dom. Iron, \$6,951,746. Steel Company of Canada, \$7,470,699. Nova Scotia Steel, \$3,149,512.

En vue de ces rapports des plus satisfaisants, il n'est pas improbable que des dividendes seront payés sur les actions ordinaires de ces trois compagnies avant la fin de l'année.

LE PRIX DE LA GAZOLINE
Washington, 13. - Le prix de la gazoline a atteint son maximum. Il baissera maintenant dans toutes les parties du pays. Dans le Kansas, il est déjà diminué de 21 à 17 1/2 le gallon. C'est là le fait saillant qui ressort de l'audience de la Federal Trade Commission au sujet du prix de la gazoline.

RECETTES DE DETROIT
Les recettes de Detroit United Railway, pour le mois de mai dernier, totalisent \$1,272,891. Comparativement au mois correspondant de l'année dernière, il y a une augmentation de \$268,427 ou de 26 7/8 pour cent.

BRANT, DUNN & Co.

NOUVELLES DES CHEMINS DE FER

LE G.T.R. AU NOUVEAU CAMP MILITAIRE
Toronto, 12. - Le Grand-Tronc a fait preuve d'une activité remarquable dans la construction du prolongement de ses lignes au camp militaire, le nouveau camp militaire d'entraînement près d'Allandale, comté de Simcoe.

Quelques heures après l'achat des terrains par le gouvernement la compagnie envoyait ses ingénieurs sur les lieux pour tracer les plans et ces derniers étaient bientôt suivis d'un matériel considérable de construction. La compagnie a déjà posé plus de neuf milles de voie dans le camp et elle est en train de construire une grande gare permanente pour le trafic des passagers. Cette gare est à quelques verges des quartiers généraux du camp.

Les terrains ont été achetés le 10 mai et le 15 du mois courant, alors que les troupes s'y rendront, elles y trouveront de nombreux édifices en béton et des milles d'épaves et de conduites d'eau. Ce sera non seulement le plus grand, mais le meilleur camp militaire en Amérique.

NOUVELLE CONTRIBUTION AU FONDS PATRIOTIQUE CANADIEN.
Toronto, 12. - Les officiers et employés du Grand-Tronc sont sur le point d'envoyer une nouvelle contribution de plus de \$20,000 au Fonds Patriotique Canadien, comme produit d'une journée de salaire pour le mois de mai. Jusqu'au 1er janvier, 1916, les employés de cette compagnie avaient contribué \$135,000 à ce fonds.

At lieu de la paye de six mois, auparavant accordée à chacun de ses employés qui s'enrôlaient, la compagnie du Grand-Tronc donne aujourd'hui \$10,000 par mois au Fonds Patriotique, en sus des montants contribué par ses hommes.

TAUX SPECIAUX POUR LES COTES DU PACIFIQUE
Et autres endroits de l'Ouest, via le Grand-Tronc.

Des billets aller et retour sont maintenant en vente tous les jours pour la Colombie Anglaise, Washington, l'Oregon, la Californie et aussi pour Calgary, Edmonton, Alta, le Colorado, Yellowstone National Park, Glacier National Park.

Ces billets sont limités pour retour au 31 octobre, avec permis d'arrêter aux stations intermédiaires dans chaque direction.

Les expéditeurs de trains voyageront sur un spécial du Grand Tronc.

Toronto, 13. - La "Train Dispatchers' Association of America" tient sa convention annuelle à Toronto, cette année. L'ouverture aura lieu mardi prochain et réunira des délégués de toutes les parties du continent.

LES EXPEDITEURS DE TRAINS VOYAGERONT SUR UN SPECIAL DU GRAND TRONC.

Toronto, 13. - La "Train Dispatchers' Association of America" tient sa convention annuelle à Toronto, cette année. L'ouverture aura lieu mardi prochain et réunira des délégués de toutes les parties du continent.

LES EXPEDITEURS DE TRAINS VOYAGERONT SUR UN SPECIAL DU GRAND TRONC.

Toronto, 13. - La "Train Dispatchers' Association of America" tient sa convention annuelle à Toronto, cette année. L'ouverture aura lieu mardi prochain et réunira des délégués de toutes les parties du continent.

LES EXPEDITEURS DE TRAINS VOYAGERONT SUR UN SPECIAL DU GRAND TRONC.

Toronto, 13. - La "Train Dispatchers' Association of America" tient sa convention annuelle à Toronto, cette année. L'ouverture aura lieu mardi prochain et réunira des délégués de toutes les parties du continent.

LES EXPEDITEURS DE TRAINS VOYAGERONT SUR UN SPECIAL DU GRAND TRONC.

Toronto, 13. - La "Train Dispatchers' Association of America" tient sa convention annuelle à Toronto, cette année. L'ouverture aura lieu mardi prochain et réunira des délégués de toutes les parties du continent.

LES EXPEDITEURS DE TRAINS VOYAGERONT SUR UN SPECIAL DU GRAND TRONC.

Toronto, 13. - La "Train Dispatchers' Association of America" tient sa convention annuelle à Toronto, cette année. L'ouverture aura lieu mardi prochain et réunira des délégués de toutes les parties du continent.

LES EXPEDITEURS DE TRAINS VOYAGERONT SUR UN SPECIAL DU GRAND TRONC.

Toronto, 13. - La "Train Dispatchers' Association of America" tient sa convention annuelle à Toronto, cette année. L'ouverture aura lieu mardi prochain et réunira des délégués de toutes les parties du continent.

The Merchants Bank
Etablie en 1864 of Canada Bureau-Chef-Montreal
CAPITAL PAYE FONDS DE RESERVE et BENEFICES non PARTAGES \$7,000,000 \$7,250,984

COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE MONTREAL
Vu les travaux de réparation sur la rue Notre-Dame, les chars allant vers l'ouest, de la rue McGill à St-Henri, s'écarteront chaque soir à 8.00, à partir de lundi, le 12 juin, via St-Jacques jusqu'à l'église de St-Henri et de la via la rue Notre-Dame jusqu'à la Côte St-Paul.

CHEMINS DE FER ET NAVIGATION
-- TRAIN DE NUIT --
A DATER DE SAMEDI, 17 JUIN
MONTREAL-QUEBEC-VALCARTIER ET LAKE ST. JOSEPH HOTEL VIA LE CANADIAN NORTHERN

Un Voyage d'Été Idéal
LES GRANDS LACS
Sarnia, Sault Ste-Marie, Port Arthur, Fort William et Duluth.

CANADA STEAMSHIP LINES LIMITED
LIGNE ELDER-DEMPSTER
SERVICE POUR LE SUD AFRICAIN

TOLEDO RAILWAY
TOLEDO TRACTION
M. PAUL de MARTIGNY
BRYANT, DUNN & Co.

AVIS
PERSONNEL
DIVIDENDES DECLARES

UN AUTRE MINISTRE PROVINCIAL EST ELU PAR ACCLAMATION

L'hon. M. J. E. Caron est de nouveau député des Iles de la Madeleine.

Québec, 13. — L'hon. J. E. Caron, ministre de l'Agriculture dans le gouvernement de Sir Lomer Gouin a été élu hier, par acclamation, député des Iles de la Madeleine.

Avec l'élection de l'hon. M. Caron, la Législature est au complet, avec 75 libéraux et 6 conservateurs.

L'élection par acclamation du ministre de l'Agriculture est la vingt-quatrième; c'est aussi le troisième ministre auquel le parti conservateur n'a pas osé faire d'opposition.

Les autres ministres élus sans opposition sont Sir Lomer Gouin dans Portneuf, et l'hon. M. Walter G. Mitchell, dans Richmond.

PLUS D'EMPRUNTS SCOLAIRES AVANT L'ANNEXION

La Commission des Ecoles Catholiques veut empêcher les commissions d'emprunter. — On inaugure des cours de vacances.

La Commission des Ecoles Catholiques a l'intention de s'opposer par tous les moyens possibles aux emprunts que projetent de faire certaines commissions scolaires indépendantes avant de s'annexer.

Ainsi, hier soir, un des commissaires annonçait qu'une commission de l'ouest de la ville avait l'intention d'emprunter \$150,000. Cet argent sera consacré, pour l'achat de terrains pour agrandir les cours de récréation des écoles. Il en serait de même de plusieurs commissions, et si nous laissons faire, il faudra augmenter la taxe, l'année prochaine.

Une délégation composée du juge Lafontaine et de l'échevin Larivière ira demander au premier ministre et au surintendant de l'Instruction Publique de n'autoriser aucun emprunt des commissions scolaires indépendantes, d'ici à la prochaine session, date à laquelle le gouvernement présentera un projet de fusion des municipalités scolaires de Montréal.

La Commission des Ecoles a décidé d'inaugurer cette année les cours d'été. Ces cours seront donnés aux élèves de 3ème, 4ème, 5ème et 6ème année qui, pour une raison ou une autre, auraient échoué sur une ou deux matières, et dont l'échec aurait pour résultat de faire perdre une année.

C'est le juge Lafontaine qui s'est fait le promoteur de cette idée. A Boston, durant les dernières vacances, 5,469 enfants ont ainsi suivi les cours d'été et 2,950 ont été promus dans une classe supérieure à la rentrée de septembre.

Le contrat de la pose d'une ouverture à l'école Montcalm a été accordé à M. W. David, pour le prix de \$897, après une longue et vive discussion entre MM. Larivière, Lapointe et Giroux.

LA VILLE EXIGERA UNE GARANTIE DE DIX ANS

Cette condition sera spécifiée à l'avenir dans le cahier des charges des travaux municipaux. — Divers.

Les travaux municipaux ont fait, depuis un certain temps, l'objet d'assez grosses discussions, au Bureau des Commissaires. Il y a longtemps que l'on étudie les moyens d'en diminuer le coût, tout en leur donnant la même qualité de construction. Plusieurs formes ont été faites et M. Côté, qui en a déjà plusieurs à son crédit, vient d'en ajouter une autre.

En effet, sur sa proposition, le Bureau des Commissaires a décidé d'exiger à l'avenir des entrepreneurs, pour tous les travaux de pavages, trottoirs et d'égouts, une garantie de dix ans de durée. Des instructions en conséquence ont été données à l'ingénieur en chef et il devra inscrire cette condition dans le cahier des charges.

Au cours de leur séance d'hier, les commissaires ont pris connaissance d'une communication des ingénieurs Hering et Fuller de New-York, conseillant de s'en tenir aux prévisions du cahier des charges en ce qui concerne les dimensions du matériel filtrant. Sur motion de M. Côté, les entrepreneurs, MM. McConnell et Al., ont été informés en conséquence.

LA GUILLOTINE VA ENCORE JOUER A L'HOTEL DE VILLE

On prétend que maintenant on va couper des têtes dans le département du contentieux.

La nouvelle annoncée lundi qu'un certain nombre d'employés au Département des Travaux Publics recevraient leur congé à la fin de la semaine a soulevé de la fureur à l'hôtel de ville. Ce n'est pourtant là que le début des mesures que l'on prendra pour réduire le nombre des employés dans tous les départements.

Dans presque tous, admet-on d'ailleurs, il y a une grande quantité de bois mort, de membres inutiles; mais tous s'accrochent pour dénoncer en ce sens la seconde place au département du contentieux, après celui des Travaux Publics. Les salaires qu'on y paie s'élevaient à la somme de \$81,000 et l'inefficacité de ce département est attribuée en grande partie à son encombrement.

L'opinion générale, à l'hôtel de ville, est que ce département a grandement besoin qu'on y passe la faux.

On assure que les salaires payés en moyenne aux avocats de la ville dépassent de beaucoup les services rendus, alors que pour le même travail fait par un étranger, ces avocats n'auraient pas la moitié de ce

qu'ils retirent, actuellement. On ajoute que tout l'argent épargné à la ville par le département du contentieux ne compense pas le coût et le maintien du personnel. D'où on conclut que la ville serait mieux sans contentieux et en recherchant à l'extérieur les conseils dont elle pourrait avoir besoin.

On s'attend à ce que toute tentative de réduction du personnel de ce département rencontre une vive opposition au conseil, car les échevins qui sont avocats tiendront ferme, pour les confrères.

Le commissaire Côté a en outre annoncé lundi, son intention de manœuvrer la faux de façon à pouvoir épargner \$150,000 par année sur les salaires du département des travaux publics, ce qui résulterait du renvoi de 40 ou 50 employés, ingénieurs, assistants-ingénieurs, commis et autres.

D'après M. Côté, cette économie affectera le personnel permanent du département des travaux publics. Ce sera autant d'ajouté à la liste des têtes destinées à tomber samedi prochain.

L'AFFAIRE DU CORONA SERAIT UN PUR ACCIDENT

On se rappelle que vendredi soir dernier, un homme du nom de Frank Angus, (c'est le nom qu'il a donné) était relevé sur la rue Guy, blessé d'une balle de revolver.

L'affaire s'était passée dans le bar de l'hôtel Corona; la police mit en état d'arrestation deux hommes qui se trouvaient avec Frank Angus lorsque le coup partit; ce sont les noms Charles Thomas et "Doc" Lamothé.

Le blessé avait été transporté à l'hôpital Royal Victoria; la balle avait pénétré par une jambe et se logeait au-dessus de l'aîne, du côté opposé, aurait pu causer une blessure mortelle; mais il appert que aucun des organes vitaux ne fut atteint et hier soir les médecins ont enfin pu extraire la balle; d'après eux elle aurait pénétré de bas en haut, ce qui aurait pour résultat de prouver les dires du blessé, que la blessure n'est due qu'à un simple accident; un des hommes qui se trouvaient avec Angus aurait laissé tomber son revolver ce qui aurait provoqué la décharge.

EN COUR DES SESSIONS

LA GUERRE AUX JEUX DE HASARD.

Siégeant aux Sessions, le juge Bazin a rendu deux sentences hier matin. L'une concerne les commerçants qui tiennent dans leurs magasins, des "slot machines".

Dans la cause d'un nommé Alfred Picard, le juge Bazin a suspendu la sentence, la preuve ayant été faite que Picard ignorait absolument avoir en sa possession, une machine prohibée. Cette cause avait été faite par le capitaine Riopel et les constables Poulin et Therrien du poste No. 4.

La Cour d'appel a décidé que les machines sont tout simplement destinées aux jeux de hasard.

La deuxième sentence frappe deux individus déjà condamnés à un an de prison: ce sont Henri Monette et Joseph Leduc? Ils ont attrapé deux autres années de baigne pour vol d'une automobile.

L'HON. J. DECARIE A TORONTO

L'hon. M. Jérémie Décarie, secrétaire provincial, représentera le gouvernement provincial à la convention du Barreau canadien, qui se réunira à Toronto les 15 et 16 du courant.

L'ECOLE TECHNIQUE DE MONTREAL

La distribution des prix à l'Ecole Technique de Montréal aura lieu le mardi, 20 juin à 8 heures du soir.

Du 20 au 30 juin on pourra visiter l'exposition des travaux faits par les élèves; les heures de visite sont de 9 heures a.m., à 5 heures p.m., et de 8 heures p.m., à 10 p.m.

ON REPECHE UN INCONNU

Le corps d'un homme trouvé flottant dans le canal Lachine a été repêché, hier matin, et transporté à la morgue.

Son identité n'est pas encore établie, on a trouvé dans ses habits une lettre adressée à un nommé George Gordon dans laquelle on lui dit, que vu son état de santé précaire, il ne peut être admis comme soldat. Le papier porte-t-il le nom du défunt? on l'ignore encore.

Personne ne s'était présenté à la morgue, hier soir tard, pour l'identifier.

EN L'HONNEUR DE MM. LANDRY ET BELCOURT

La société Saint-Jean-Baptiste organise pour le lundi 19 juin, à 8 heures du soir, une manifestation, qui aura lieu tout probablement au Parc Lafontaine, en l'honneur de M. Philippe Landry, sénateur, président de l'Association canadienne-française de l'enseignement, et on Ontario, et de M. Belcourt, avocat, qui s'en vont en Angleterre défendre devant les tribunaux nos droits de vote.

FEU MME C. H. COTE

Nous avons le regret d'annoncer à nos lecteurs, la mort de Mme Charles Henri Côté, survenue ici, hier à l'âge de 67 ans.

La défunte, née Elmire Clavel, avait épousé en premières noces, M. John McDonough, marchand de Saint-Jean, P.Q., puis en deuxième noces, le mari qui lui survit. Elle était la belle-sœur de M. Stanislas Côté, rédacteur en chef du "Moniteur du Commerce".

Mme Côté était une personne très charitable, et les pauvres et les œuvres de charité perdent en elle une amie dévouée et sincère. Elle est décédée après une longue maladie soufferte avec une grande résignation.

Pour déplorer sa perte, Mme Côté laisse, outre son mari, quatre filles et trois fils. Elmire (Mme Trahan, Worcester, Mass.); Laura (Mme M. Gino-Hars); Marie-Louise (Mme Horace Gratton); et Mlle Yvonne. M. J. Fortunat Côté, du bureau de M. Alexandre Desmarreux; Charles Henri et Camille Côté.

Les funérailles auront lieu jeudi à 7 heures. Le convoi funèbre partira de la demeure de M. Horace Gratton, 125F rue Christophe Colomb, pour se rendre à l'église de l'Immaculée-Conception, où le service sera chanté.

Nos plus vives sympathies à la famille en deuil.

LA GARDE S.-J.-BAPTISTE

Les membres de la Garde Saint-Jean-Baptiste se réuniront dimanche prochain à 7.30 heures, a.m., chez leur président, M. Joseph Longpré, angle des rues Papineau et Ontario, pour aller escorter, avec fanfares et clairons, les membres de la Cour Ranger de l'Ordre des Forestiers Catholiques dans la procession de la Fête-Dieu à Hochelaga.

La garde joindra la Cour Ranger, à l'angle des rues Papineau et Notre-Dame.

JUGEMENT POUR LE MAIRE DE RIGAUD

M. Gustave Boyer, député du comté de Vaudreuil au parlement fédéral et maire de Rigaud, a obtenu 50 de dommages-intérêts de Peter Mack, de Rigaud, hier matin, devant l'honorable juge J. B. Archambault, de la Cour de Circuit. Mack avait accusé M. le maire Boyer d'avoir indûment usé de son influence pour empêcher une industrie de s'établir à Rigaud. La cour a constaté que cette accusation n'était pas fondée et elle a donné gain de cause à M. Boyer, qui réclamait 50 de dommages-intérêts pour ses propres dommages.

BONNE NOUVELLE POUR LES GENS DE MAISONNEUVE

D'après l'opinion de l'hon. M. Béique, la Commission des Ecoles de Montréal devra rembourser toute taxe spéciale perçue par la cité de Maisonneuve depuis 1915.

La Commission des Ecoles Catholiques de Montréal devra rembourser toute taxe spéciale perçue par la ville de Maisonneuve pour la Commission Scolaire de cette ville en vertu d'une résolution adoptée le 8 juin 1915 et ayant trait à l'émission de \$800,000 d'obligations. La loi annexée à la Commission Scolaire de Maisonneuve à la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal porte que l'émission des obligations faite par la première, par sa résolution du 8 juin 1915 est annulée, mais que la Commission des Ecoles Catholiques est autorisée, de par cette loi à emprunter une somme n'excédant pas \$800,000 pour les fins scolaires de la commission annexée.

Il y a quelques semaines des citoyens de Maisonneuve ont écrit au secrétaire de la commission de Montréal et ont demandé qu'on leur remette la somme des taxes spéciales payées depuis 1915.

La Commission a alors décidé de consulter l'honorable sénateur Béique qui a donné une réponse hier. Le montant à rembourser est d'environ \$15,000.

"Vous me dites, dit le sénateur Béique, que la Commission désire savoir si la taxe spéciale perçue jusqu'ici devrait être remboursée à ceux qui l'ont payée, ou si, bien que l'émission de débetures soit annulée, le conseil de ville de Maisonneuve doit continuer à percevoir cette taxe pour la remettre à la commission, advenant le cas où elle ferait l'emprunt qu'elle est autorisée de faire."

"Je suis d'opinion que l'imposition des taxes mentionnées dans la résolution du 8 juin 1915, est un accessoire des débetures mentionnées dans la même résolution, et que l'annulation de l'émission de ces débetures entraîne l'annulation de l'imposition des taxes.

"Je remarque que la taxe scolaire qui est mentionnée dans le paragraphe 1, de la nouvelle loi est une taxe qui doit être imposée, par le Conseil de la Cité de Maisonneuve pour être perçue par cette dernière et remise à la Cité de Montréal, pour le bénéfice de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal et des syndicats des écoles dissidentes de la Cité de Maisonneuve.

"Je suis d'opinion que la Cité de Maisonneuve n'a aucun pouvoir de percevoir les taxes qui avaient été imposées par la résolution du 8 juin 1915, et que le montant qui a été perçu au moyen de ces taxes doit être remboursé aux personnes qui l'ont payé et sur les immeubles desquels elles avaient été imposées."

ON SE PREPARE DEJA A RECEVOIR LES IMMIGRANTS

Les compagnies de navigation croient que l'immigration sera considérable après la guerre.

L'American Line a pris des mesures, relativement au trafic sur l'Océan Atlantique, qui sont les indices d'une préparation au mouvement d'immigration qui se fera après la guerre. Depuis quelque temps, le "Kronland" et le "Finland", vaisseaux de l'American Line affectés au service New-York-Liverpool, ne transportent que des passagers de première et de seconde classes. Dès les premiers jours de l'adoption par l'Allemagne des méthodes de guerre sous-marine contre les vaisseaux marchands, l'American Line dont les navires battaient pavillon neutre, a réalisé des bénéfices. Deux navires de deuxième classe ont été dotés de salons, tandis que le "Kronland" et le "Finland" refusèrent de transporter des passagers de troisième classe.

Le 29, lors de son prochain voyage de New-York à Liverpool, le "Kronland", prendra des passagers de troisième classe, et le "Finland" fera de même.

L'émigration européenne, pratiquement cessée depuis le commencement des hostilités, commence à reprendre, dit-on, du moins en ce qui concerne les Etats-Unis.

"Dans les circonstances," déclarait, hier, M. L. S. Tobin, agent affecté au service des passagers de la ligne White Star-Dominion, "on peut dire que les immigrants, particulièrement ceux qui viennent du continent européen, sont très nombreux."

La reprise des transports de troisième classe donne lieu de croire qu'ils seront encore plus nombreux. Le "Kronland", qui battait jadis le pavillon de la White Star, fut l'un des derniers navires à passer dans le canal de Panama avant l'éboulement qui y a interrompu le trafic.

Les vaisseaux entrés dans le port de Montréal, hier, sont: l'"Inshoven", de la Head Line, venant d'Ardenmore; le "LaBorda", de la ligne Donaldson, venant de Glasgow; le "Hochelaga", de la Dominion Coal Co., venant de Sydney, N.-E. L'"Irishman" et le "Welsman", de la Dominion Line, remontent le fleuve à destination de Montréal. Ils apportent une cargaison générale prise à Liverpool.

M. JOS. RENAUD DE PRINCE ALBERT A-T-IL DES PARENTS A MONTREAL?

C'est ce qu'un citoyen de Prince-Albert nous demande.

Hier, nous avons reçu de M. J. Gédéon Poulin, de Prince Albert, la lettre suivante que nous nous empressons de publier: Prince Albert, Sask., 8 juin, 1916.

Cher Monsieur, Auriez-vous l'obligeance d'insérer dans votre journal, dans un endroit prominent, la nouvelle suivante: "Le 30 mai dernier est décédé à l'hôpital de la Sainte-Famille de Prince Albert, Sask., Joseph Renaud, cordonnier, âgé d'environ 60 ans et muni de tous les sacrements de l'église; les funérailles ont eu lieu le 8 juin à la Cathédrale du Sacré-Coeur et l'inhumation au cimetière paroissial.

Le défunt venait de Montréal, où il doit avoir des parents, mais son état de faiblesse l'a empêché avant ses parents; alors si des personnes, parmi les abonnés de votre journal, connaissent sa famille et souhaitent lui donner les adresses des membres de la famille de feu Joseph Renaud, il se fera un plaisir de fournir à qui de droit les informations voulues et en même temps correspondre avec eux quant aux affaires laissées par le dit défunt."

J. Gédéon Poulin, 87 9ème rue Prince Albert, Sask.

LES CLUBS OUVRIERS MUNICIPAUX DECIDENT DE SE REORGANISER

Ils s'occuperont à l'avenir de politique générale et on les connaîtra sous le nom de Fédération des clubs ouvriers de Montréal.

La réorganisation des clubs ouvriers municipaux est en train de s'effectuer. L'assemblée de la Fédération, hier soir, sous la présidence de M. Gédéon Macé, a été fructueuse sous ce rapport.

En effet, la Fédération des clubs ouvriers municipaux de Montréal a changé de nom. Elle s'appellera, désormais, la Fédération des Clubs Ouvriers de Montréal. Le mot municipal a été enlevé et ceci veut dire que la Fédération, de même que les clubs qui lui sont affiliés et qui ont endossé le mouvement, ont l'intention de s'occuper, au point de vue ouvrier, de politique fédérale, provinciale et municipale.

Sur proposition du délégué Thibault, il a été décidé de rayer des cadres de la Fédération ces clubs qui n'auraient pas donné signe de vie pour la seconde assemblée de septembre. L'adoption de cette mesure a donné lieu auparavant à une assez longue discussion.

On reconnaît par l'expédition des affaires de routine. En dépit d'une certaine rumeur qui avait eu cours, M. J. A. Guérin, ancien président de la Fédération, déclara que le club de Hochelaga n'était pas dissous et que, au contraire, il allait continuer durant la saison d'été ses assemblées régulières. Il est vrai que le Club a éprouvé des difficultés par suite du fait qu'il n'avait pas de salle où il put se réunir, mais M. Guérin ajouta qu'il avait mis sa propre maison à la disposition des membres, et que le club, ses rangs étant grossis, continuerait son œuvre plus forte que jamais.

La politique nouvelle de la Fédération, à l'effet de s'occuper d'affaires fédérales et provinciales autant que municipales, donna ensuite lieu à une courte discussion. La majorité des clubs affiliés s'étant prononcés en faveur de cette politique, elle fut endossée à l'unanimité. Toutes les questions fédérales, provinciales ou municipales seront envisagées à un point de vue strictement ouvrier. Par résolution, la Fédération a émis le vœu que tous les clubs ouvriers d'une politique semblable se joignent au mouvement.

M. L'ABBE J. N. DUPUIS ET LE CULTE DE NOTRE LANGUE

A la demande du visiteur général des écoles, la Maison Dupuis Frères offre cinquante médailles en or, aux élèves qui étudieront le mieux la langue française. — C'est un don de \$400.00.

Les commissaires d'écoles de Montréal, siégeant hier au Plateau ont reçu une lettre de la Maison Dupuis Frères dans laquelle le Président de la Compagnie, M. Narcisse Dupuis se dit heureux d'offrir une médaille en or à cinquante écoles de la Commission Centrale.

Cette médaille d'honneur sera accordée à l'élève de dernière année, qui se sera le plus distingué dans l'étude générale de la belle langue française.

C'est à la demande de M. l'abbé Dupuis, visiteur des écoles, que ce geste généreux et patriotique vient d'être fait pas l'une de nos plus anciennes et plus importantes institutions commerciales.

MM. les Commissaires ont exprimé leur reconnaissance d'une manière non équivoque. Ces cinquante nouvelles récompenses arrivent à point. L'on sait que la somme destinée à l'achat des prix a été considérablement diminuée, cette année. Les directeurs et les directrices de nos principales académies l'ont vivement ressenti. Ce sera un dédommagement pour les maîtres et pour les élèves.

Ces médailles d'honneur sont évaluées à une huitaine de dollars l'unité. C'est donc un cadeau de \$400.00 que la Maison Dupuis Frères fait à la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal. Chaque médaille porte en exergue ces mots bien significatifs: "Prix de Langue Française". Voilà une leçon de vrai patriotisme et une manière pratique de promouvoir les intérêts du bon parler français dans la métropole du Canada.

UN VOYAGEUR DE LA MAISON GRANGER & FRERE EST TUE A LA GUERRE

Le réserviste français Gaston de Villiers a été tué devant Verdun.

On nous annonce qu'un réserviste français bien connu à Québec et à Montréal, le soldat Devilliers, Joseph Edouard Gaston, vient de tomber devant Verdun. Il était âgé de 38 ans.

Lors de la déclaration de la guerre, Gaston Devilliers était en voyage d'affaires à Paris et dès le jour de la mobilisation il rejoignit son régiment, le 251e d'infanterie à Beauvais.

Appelé avec son corps d'armée à la défense de Verdun il a pris part aux combats terribles qui ont été livrés autour de cette ville forte.

Le matin du 14 avril il écrivait à sa mère qui habite Québec, que la bataille faisait rage depuis cinq jours autour de Cuméres, que son régiment avait beaucoup souffert, mais que protégé par les bonnes prières qu'il savait être faites pour lui, il avait encore échappé à la mort. Le soir même un éclat d'obus lui fit une large blessure à l'épaule et le 28 il mourut à l'ambulance du fort, à Juy-en-Argonne.

Le réserviste Devilliers était très connu à Québec. Il était voyageur de commerce et avait été à l'emploi de la compagnie "Blue Ribbon Tea" et de la maison Granger & Frère, de Montréal.

Il laisse une mère âgée de 60 ans et une sœur, Mme Giroux. Il était le beau-frère de M. Théophile Gréoux, employé civil, de Québec.

Encore un nom à ajouter à la liste déjà trop longue mais glorieuse des réservistes français morts au champ d'honneur.

MGR BERNARD ET LE RETOUR A LA TERRE

Une admirable lettre de l'évêque de Saint-Hyacinthe sur l'agriculture.

(Correspondance au "Canada")

Saint-Hyacinthe, 13. — Dans une circonstance qu'il adressait récemment à son clergé pour annoncer le prochain Congrès de l'A. C. J. C., Mgr Bernard, s'inspirant du sujet qui sera étudié au cours de ce congrès, à savoir l'agriculture, fait un bel appel à nos jeunes compatriotes en faveur de la terre.

De cette lettre nous croyons intéressant de détacher les passages suivants: "Pour nous, Canadiens-français, l'agriculture a une importance toute spéciale. C'est grâce à elle, si nous avons pu nous conserver, nous réparer et garder notre caractère national distinctif.

"Partout la campagne a été la plus sûre garantie de la survivance de la langue et des vieilles traditions nationales. Il y a bien longtemps que cette loi de conservation a été comprise par les hommes de gouvernement. Joseph, en Egypte, ne voulut pas garder ses frères avec lui dans la grande ville de Pharaon. Son dessein était de faire un peuple grand et fort avec les descendants de Jacob. Il leur fallait, pour cela, garder leur langue, leur religion et leurs traditions. Dans les villes, mêlés à la population cosmopolite et flottante, occupés aux affaires, les descendants des frères de Joseph auraient vite perdu le cachet de leur nationalité. Ils auraient été assimilés. Au contraire, par leur vie calme et paisible dans la terre de Gessen, occupés à l'agriculture, ils se multiplièrent et devinrent puissants au point d'inquiéter les Egyptiens.

"On l'a dit bien souvent, mais on ne saurait trop le répéter, c'est à l'agriculture, fortifiée par la religion, que nous sommes redevables de notre conservation comme race distincte sur ce continent; c'est à elle que nous sommes redevables de cette force d'expansion qui nous distingue; et c'est encore sur elle que nous devons compter pour l'avenir. Je ne connais rien d'aussi difficile à entreprendre qu'une bonne paroisse canadienne bien organisée."

"Ces paroles, prononcées à la Convention nationale, tenue à Québec, en 1880, restent toujours vraies. Plus que jamais, elles sont d'une saisissante actualité. Oui, dans le passé, l'agriculture nous a conservés Canadiens-français et catholiques. C'est elle encore qui, dans l'avenir, nous préservera du péril de l'assimilation, c'est-à-dire de la perte de notre nationalité et aussi de notre religion.

"Si, à la conquête, nos pères avaient déserté les campagnes et n'étaient demeurés dans les villes, avec la population hétérogène qui nous voyait alors, que seraient devenues

notre langue, notre religion et notre nationalité? Grâce à Dieu, les 60,000 Canadiens-français, qui demeurent dans la Nouvelle-Ecosse devenue possession anglaise, comprennent qu'il leur fallait se retirer dans le silence et dans l'oubli. C'est dans le calme de la vie champêtre, au milieu de rudes travaux et de durs sacrifices, qu'ils travaillèrent à se refaire, à se préparer au rôle providentiel que Dieu leur avait assigné sur cette terre d'Amérique.

"Après un siècle de vie humble et cachée, lorsque nous eûmes posés des racines profondes dans le sol du Québec, tout d'un coup, nous nous sommes levés, en face de nos conquérants étonnés, et nous avons réclamé notre part dans la vie publique, politique ou commerciale, et, à l'instant, comme un peuple depuis longtemps habitué aux affaires, nous avons pris place au premier rang.

"Il ne faut pas cesser de le redire; notre race est une race agricole. C'est donc vers l'agriculture que le peuple canadien-français doit se porter, s'il veut conserver son caractère distinctif. Or ne saurait trop l'engager à suivre les destinées que Dieu lui a tracées. Un sociologue français a remarqué que partout où l'élément français s'est implanté dans le monde, au Canada, à la Louisiane, en Afrique, il a subsisté par l'agriculture; il a reculé ou disparu avec elle. Cette constatation devrait nous attirer pour toujours à la culture des champs.

"D'ailleurs, l'agriculture donnera à notre peuple la vraie supériorité. Par elle, déjà, nous nous sommes relevés. (A suivre à la page 3)

DECES

ARCHAMBAULT. — A Montréal, le 12 juin 1916, à l'âge de 14 ans, est décédé Pauline, enfant bien-aimé de M. O. Archambault, entrepreneur-briqueleur et Albina Bellechère, 616A, Parc Lafontaine. Le convoi funéraire quittera la maison mortuaire jeudi le 15 courant à 7 heures 1-2 pour se rendre à l'église Immaculée-Conception et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Les amis sont priés d'y assister sans autres invitations. 60-1-D

TEL. BEL EST 1584 Chas. C. de Lorimier Fleuris Naturelles et Artificielles. 250 RUE SAINT-DENIS, MONTREAL (Près DeMontigny) Spécialité Tributs floraux funéraires. The ARBOUR HOTEL COMPANY LIMITED Liqueurs et cigares de choix. Repas réguliers à 35c. JOHNNY BERTAND, Gérant. 187 Boulevard Saint-Laurent